

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA COHABITATION ENTRE LES RÉSIDENTS DE LA ZONE PÉRIURBAINE NORD-
EST DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL ET LES
GOÉLANDS À BEC CERCLÉ : QUELS PROBLÈMES POUR QUELLES SOLUTIONS?

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

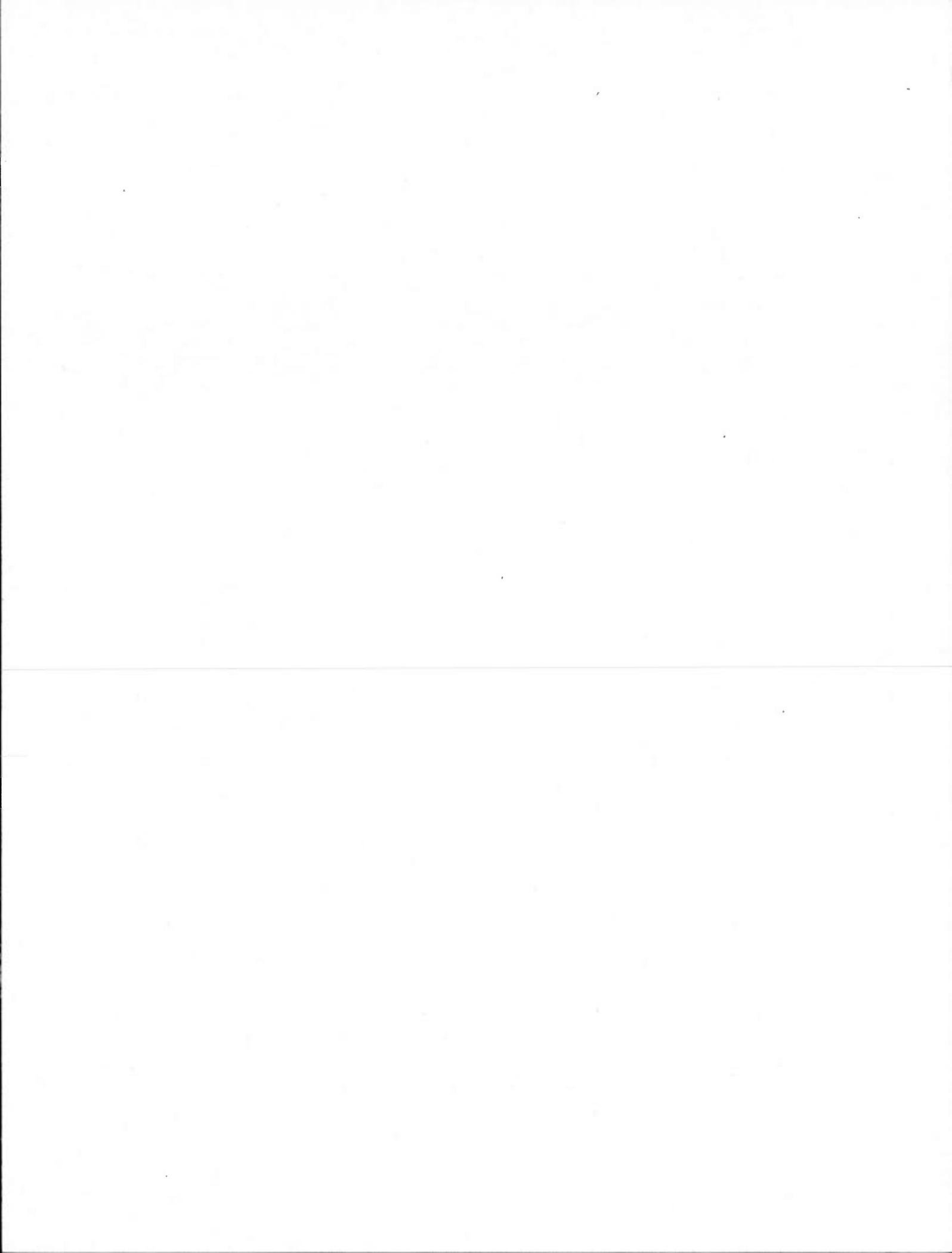
PAR
CYNTHIA MOREAU

JUILLET 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»



AVANT-PROPOS

Ce mémoire de maîtrise est une étude de cas qui s'ancre dans mes réflexions sur les rapports entre la nature et la culture en milieu urbain. La question de la faune urbaine est intéressante dans la mesure où elle met en lumière les limites de la domination de l'humain sur la nature. Il sera ici question de la cohabitation entre les Goélands à bec cerclé et les citoyens habitant la périphérie nord-est de la Communauté métropolitaine de Montréal. Le choix est fondé sur une espèce qui pose un problème de cohabitation, une espèce qui tire profit de l'organisation sociale en place. Le mémoire est divisé en trois parties : une introduction générale, un développement sous forme d'article et une conclusion générale. Le chapitre d'article sera prochainement traduit en anglais aux fins de publication dans une revue scientifique. Nous soumettrons ainsi l'article auprès de la revue *Human dimensions of wildlife*, revue se spécialisant sur la dimension sociale des relations entre les humains et les espèces sauvages. En collaboration avec Jean-François Giroux et Laurent Lepage, j'ai assumé l'élaboration du projet de recherche, la collecte de données, le traitement et l'analyse des informations recueillies. Jean-François Giroux, concepteur du projet d'étude du comportement du Goéland à bec cerclé en milieu urbain et périurbain dans une perspective de gestion intégrée, a pu contribuer par son expertise sur l'écologie urbaine de l'espèce. Laurent Lepage a apporté une dimension sociologique au projet, permettant ainsi d'aborder la problématique à la fois sous sa dimension sociale et écologique.

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier mes deux directeurs, Laurent Lepage et Jean-François Giroux, pour leur présence tout au long de ma démarche. Je tiens à leur exprimer ma gratitude de m'avoir fait bénéficier de leurs connaissances et leurs

expériences. Vous avoir côtoyé pendant ces années m'en aura appris beaucoup sur les sciences de l'environnement, le travail intellectuel, scientifique et académique.

Je tiens également à remercier Nicolas, Élisabeth et Virginie pour leurs soutiens inconditionnels et leurs conseils judicieux. Leur apport à ma réflexion intellectuelle aura été des plus fructueux. Leurs sens critiques et leurs soucis de rigueur auront été un apprentissage nécessaire qui me suivra toute ma vie.

Je souhaite remercier Sandra Messih de Chamard et associés pour son aide à l'élaboration du questionnaire, à l'identification de l'échantillon et aux stratégies de collecte de données et Martin pour ses connaissances approfondies du goéland. Je veux grandement remercier Jean-Philippe, Andréanne, Maude, Pascale, Catherine, Sandrine, Mira et Simon pour leur participation au porte à porte; sans eux, la collecte de données n'aurait pu être possible.

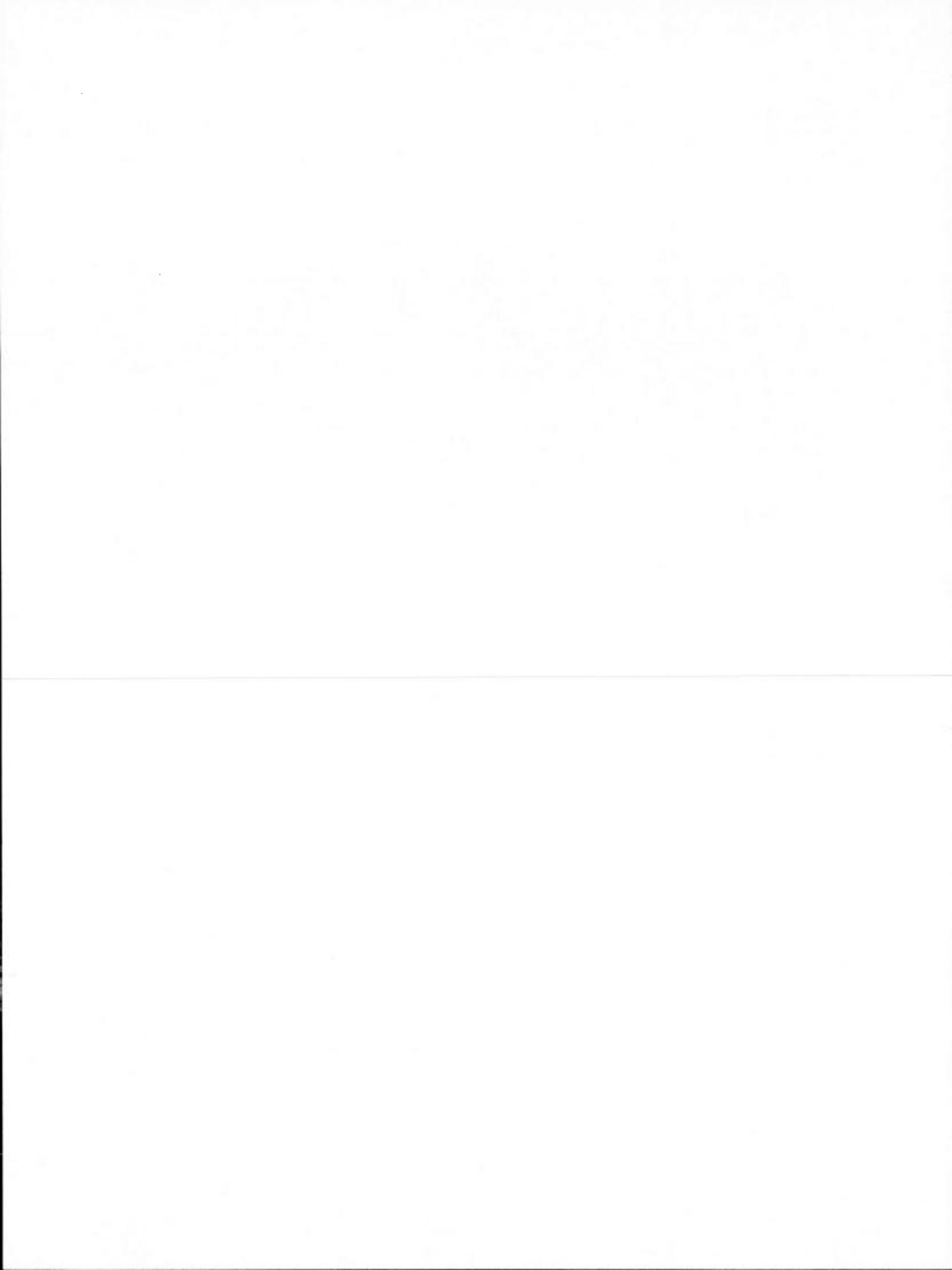
Enfin, je veux remercier ma mère pour son soutien inestimable tout au long de mon parcours scolaire. Elle a joué un rôle important dans la réalisation de mes études et je lui en serai toujours reconnaissante.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| AVANT-PROPOS..... | iii |
| LISTE DES FIGURES..... | iv |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES..... | vi |
| RÉSUMÉ..... | viii |
| CHAPITRE I | |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 1 |
| 1.1 Perspective nord-américaine de la cohabitation entre communautés humaines et espèces sauvages..... | 2 |
| 1.1.1 Perspective historique..... | 2 |
| 1.1.2 Enjeu contemporain..... | 5 |
| 1.2 Enjeu de cohabitation entre communautés humaines et espèces sauvages | 7 |
| 1.2.1 Types généraux de cohabitation..... | 7 |
| 1.2.2 Enjeu urbain et périurbain..... | 8 |
| 1.3 Le Goéland à bec cerclé..... | 10 |
| 1.3.1 Habitat, nidification et alimentation..... | 11 |
| 1.3.2 Statut juridique..... | 11 |
| 1.3.3 Présence en milieu urbain et périurbain..... | 12 |
| 1.4 Cadre théorique : Les conflits entre les humains et les espèces sauvage par l'entremise d'une théorisation de l'expérience humaine..... | 13 |
| 1.4.1 La perception..... | 15 |
| 1.4.2 La culture..... | 17 |
| 1.4.3 Les émotions..... | 20 |
| 1.4.4 Les attitudes..... | 26 |
| 1.4.5 Conclusion du cadre théorique..... | 28 |
| 1.5 Objet d'étude..... | 29 |
| CHAPITRE II | |
| ARTICLE SCIENTIFIQUE : LA PERCEPTION CITOYENNE D'UNE PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE DE COHABITATION : LE CAS DU GOÉLAND À BEC CERCLÉ..... | 31 |
| Résumé..... | 32 |

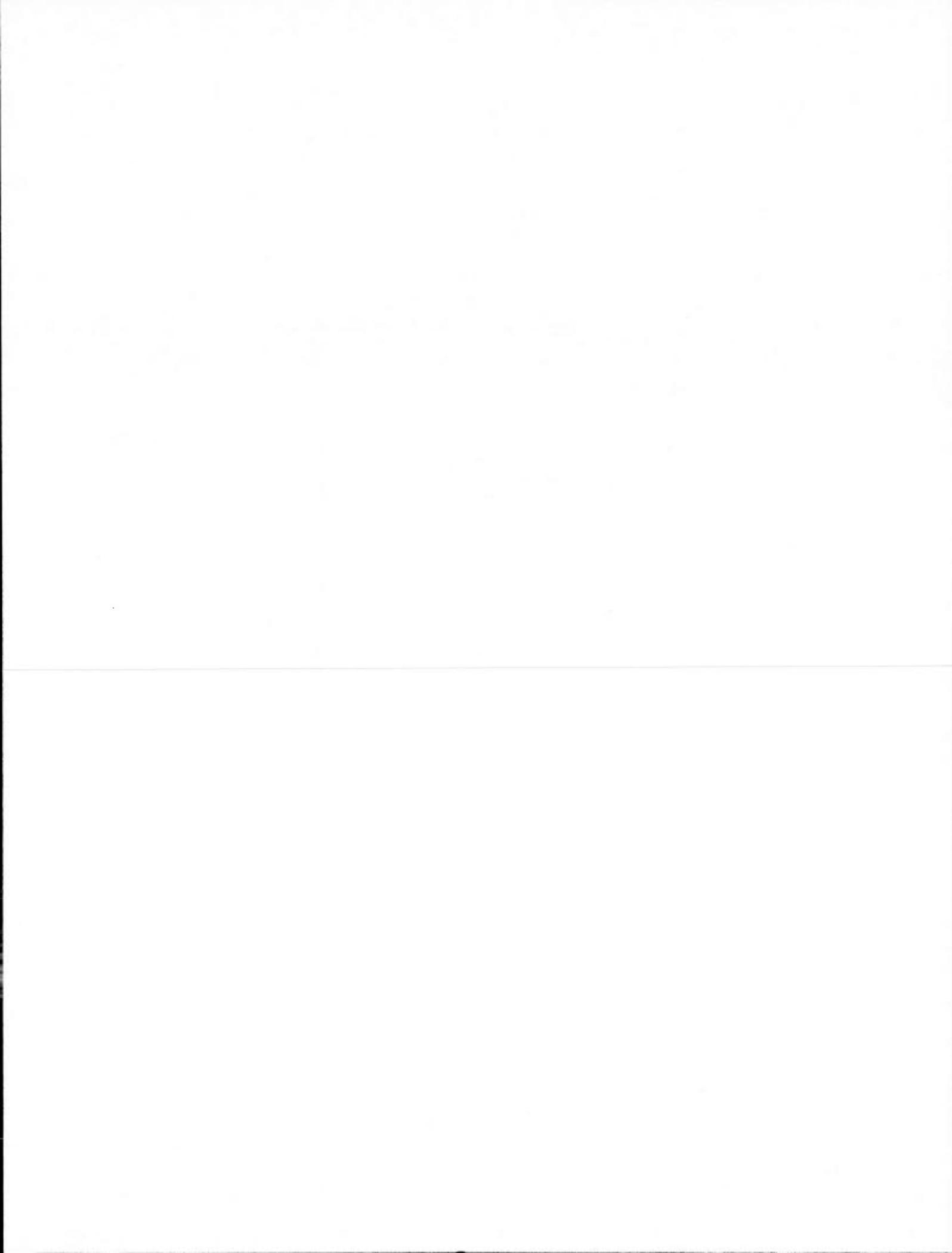
| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.1 Introduction..... | 33 |
| 2.2 Aire d'étude..... | 35 |
| 2.3 Cadre conceptuel..... | 36 |
| 2.4 Méthodologie..... | 39 |
| 2.4.1 Protocole d'échantillonnage..... | 39 |
| 2.4.1 Le questionnaire..... | 39 |
| 2.4.2 Le sondage..... | 40 |
| 2.4.3 Le traitement des données..... | 40 |
| 2.5 Résultats..... | 41 |
| 2.5.1 Profil sociologique des répondants..... | 40 |
| 2.5.2 Connaissance des citoyens au sujet des goélands..... | 42 |
| 2.5.3 Perception des citoyens vis-à-vis les goélands..... | 44 |
| 2.5.4 Perception des citoyens vis-à-vis leur comportement..... | 48 |
| 2.5.5 Gestion politique..... | 49 |
| 2.6 Discussion..... | 50 |
| 2.6.1 De quels conflits parlons-nous? | 50 |
| 2.6.2 Problématique matérielle..... | 51 |
| 2.6.3 Problématique de santé humaine..... | 52 |
| 2.6.4 Problématique esthétique – symbolique..... | 53 |
| 2.6.5 Les perceptions du Goéland à bec cerclé..... | 54 |
| 2.6.6 Le Goéland à bec cerclé et la gestion des matières résiduelles..... | 56 |
| 2.7 Conclusion..... | 57 |
| CHAPITRE III | |
| CONCLUSION GÉNÉRALE..... | 61 |
| 3.1 La cohabitation entre le goéland à bec cerclé et les résidents de la couronne nord-est de la CMM..... | 61 |
| 3.1.1 Synthèse de la problématique et de la recherche..... | 61 |
| 3.2 Perspective d'amélioration de la cohabitation..... | 63 |
| 3.2.1 Gestion au niveau de la perception du goéland à bec cerclé..... | 63 |
| 3.2.2 Gestion au niveau de l'accessibilité de l'alimentation d'origine anthropique..... | 64 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.3 Le rapport entre nature et culture..... | 65 |
| 3.3.1 La place des animaux en ville..... | 65 |
| 3.4 Vers d'autres façons de penser les rapports entre nature et culture?..... | 67 |
| 3.4.1 Les systèmes socioécologiques..... | 67 |
| 3.4.2 Le nouveau paradigme écologique..... | 68 |
| 3.5 Quel futur pour la gestion des problématiques de cohabitation? | 69 |
| APPENDICE A | |
| LE QUESTIONNAIRE | 71 |
| BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE I..... | 77 |
| BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE II..... | 81 |
| BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE III..... | 84 |



LISTE DES FIGURES

| Figure | | Page |
|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 2.1 | Territoire à l'étude..... | 36 |
| 2.2 | Distribution des réponses (échelle de 0 à 10) des citoyens de Repentigny, Charlemagne et Terrebonne concernant six types de nuisances causées par les goélands à bec cerclé..... | 46 |
| 2.3 | Pourcentage des répondants vivant des nuisances de moyennes à très fortes, selon les municipalités et selon les trois types de nuisances les plus importantes..... | 47 |



LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|------|--------------------------------------------------|
| BAPE | Bureau d'audiences publiques sur l'environnement |
| CMM | Communauté métropolitaine de Montréal |
| LET | Lieu d'enfouissement technique |
| SCF | Service canadien de la faune |
| SSE | Système socioécologique |

RÉSUMÉ

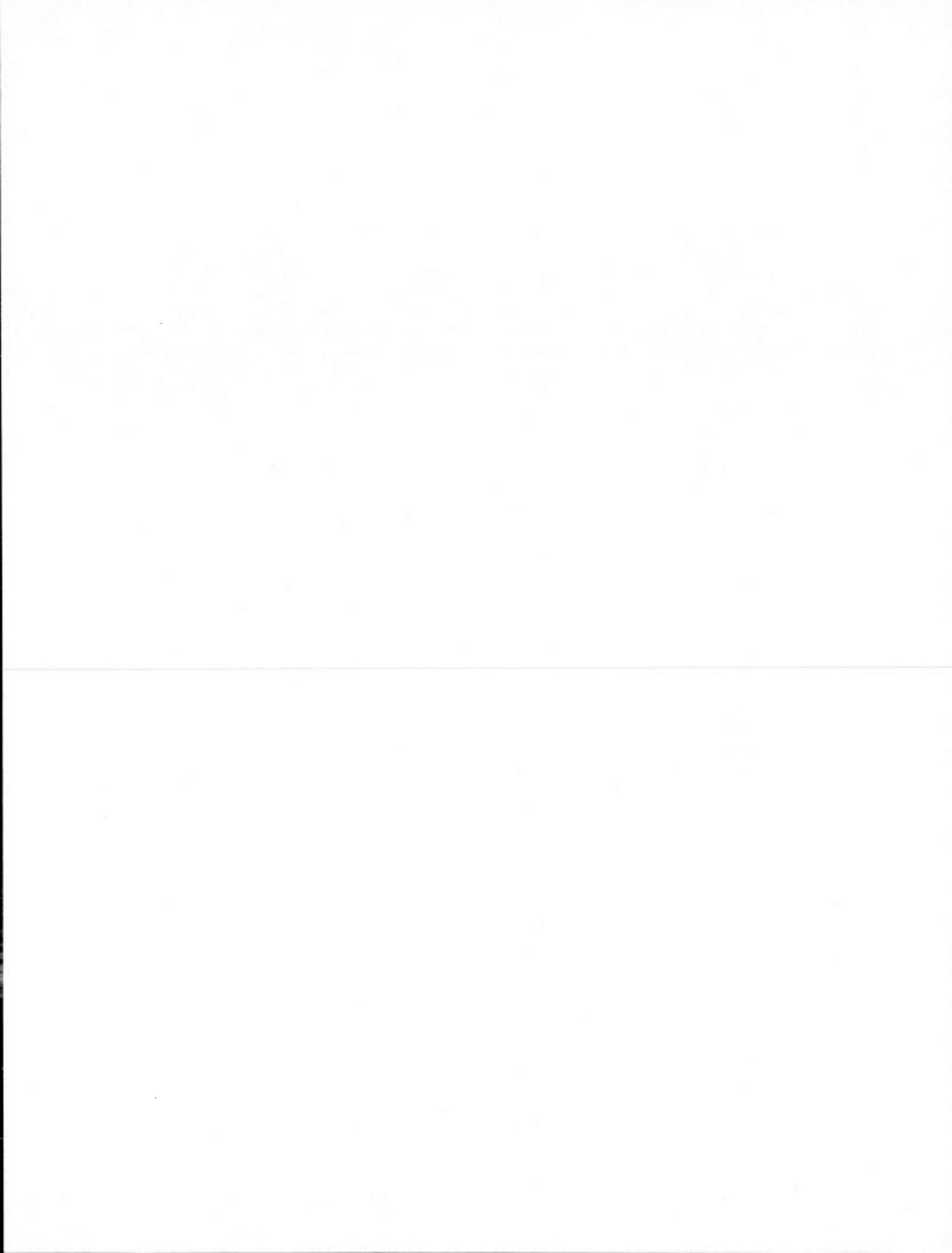
Les relations entre la nature et la culture prennent différentes formes. L'Amérique du Nord a hérité d'une conception du rapport entre la nature et la culture issue des communautés européennes. Cette conception a été construite à partir de la Renaissance, époque à laquelle sera marquée la séparation entre les sciences de la nature et les sciences de la culture. Ainsi, le besoin de se libérer des contraintes imposées par la nature justifia le développement des villes, lieu de prédilection de la domination de l'humain sur la nature. Or, l'espace de la ville n'est pas exempt de nature. La faune et la flore s'y développent et s'adaptent au fil du développement humain. Ce développement n'est pas toujours harmonieux et la nature entre souvent en conflit avec le « bon » fonctionnement de la ville.

Ce mémoire est le fruit de cette réflexion. Il aborde les rapports nature / culture par l'entremise d'une étude de cas portant sur la cohabitation des Goélands à bec cerclé (*Larus Delawarensis*) et une communauté humaine en milieu urbain. L'objectif principal est d'évaluer les problèmes causés par la présence des Goélands à bec cerclé dans la partie nord-est de la Communauté métropolitaine de Montréal et d'évaluer la perception citoyenne de cette présence faunique et de ce qui semble être un conflit de cohabitation. Cette cohabitation est problématique depuis deux décennies considérant l'existence de plusieurs lieux d'enfouissement technique qui sont identifiés comme des lieux d'approvisionnement alimentaire pour cette colonie.

Nous postulons que les perceptions citoyennes, concernant le conflit de cohabitation entre les résidents de la partie nord-est de la Communauté métropolitaine de Montréal et les Goélands à bec, sont en lien avec la gestion des matières résiduelles actuelle au Québec puisque l'alimentation de ces oiseaux est issue des résidus de l'alimentation humaine. Nous avons employé un cadre théorique porté sur la l'expérience humaine. Les concepts de perception, d'émotion, de culture, d'attitude ont été analysés afin de mettre en lumière l'importance de leur interaction dans la construction des expériences humaines avec leur environnement.

Les résultats de la recherche tendent à montrer qu'il existe des nuisances causées par la présence des Goélands à bec cerclé. Par contre, elle n'est pas à ce point généralisé pour qu'il y ait nécessité d'intervention au niveau de l'espèce. Nous avons également observé que l'espèce n'est pas bien perçue auprès des personnes rencontrées et que plusieurs craintes relatives à la santé humaine sont présentes. À la lumière de ces résultats, il semble pertinent d'envisager l'institutionnalisation du compostage des matières organiques comme solution à la problématique soulevée. De plus, la sensibilisation et l'éducation à l'évolution des Goélands à bec cerclé, à propos de leur mode de vie et de leur comportement semblent être une avenue favorisant une meilleure cohabitation avec l'espèce.

Mots clés : Goéland à bec cerclé, cohabitation, gestion des matières résiduelles, nuisances, perception, environnement urbain, Communauté métropolitaine de Montréal.



CHAPITRE I

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La cohabitation entre les espèces sauvages et les communautés humaines en milieu urbain représente une dimension régulièrement problématique de la planification territoriale. En effet, la ville est l'espace du déploiement des volontés humaines. C'est l'espace où la nature est instrumentalisée à des fins de santé, de sécurité et d'esthétisme. Or, l'histoire de l'écologie urbaine et nos expériences actuelles démontrent bien que les tentatives de contrôle de la nature ne vont pas toujours dans le sens souhaité par les communautés humaines urbaines. Certes, des différences notoires existent entre la faune et la flore; la première posant parfois problème pour plusieurs raisons que nous explorerons dans ce présent document.

Le propos de ce présent mémoire est de faire la lumière sur une problématique de cohabitation entre une espèce sauvage et une communauté humaine vivant en milieu urbain. Il s'inscrit dans une démarche d'analyse sociale et environnementale de la problématique en s'appuyant sur l'expérience et les perceptions des citoyens. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de la théorisation de l'expérience de Jacobs (2006) pour analyser la relation entre les citoyens habitant les municipalités de Terrebonne, Charlemagne et Repentigny et les Goélands à bec cerclé. Il semble y avoir un conflit au niveau de la cohabitation de par une trop grande présence de l'espèce et des effets dus à sa présence.

Avant d'aborder le sujet spécifique, il est nécessaire de faire un détour historique afin de bien saisir les rapports entre la nature et la culture en Occident et de faire une présentation détaillée de la théorisation de l'expérience humaine liée à son environnement.

1.1 Perspective nord-américaine de la cohabitation entre communautés humaines et espèces sauvages

Les humains ne peuvent vivre sans interaction avec la nature. Elle leur est nécessaire pour se nourrir, se loger, se vêtir et même pour se détendre, alimenter leur spiritualité, etc. La forme des relations entre l'humain et la nature varie entre autres selon les perceptions, la culture, les valeurs et les attitudes portées par les communautés (Jacobs, 2006; Manfredo, 2008; Descola, 2005). L'interaction avec la nature est certes essentielle pour des raisons biologiques. Cependant, elle l'est également pour des raisons sociales et la forme de ces interactions relèvera profondément d'une construction culturelle. L'opposition entre la nature et la culture ne possède pas l'universalité qu'on lui prête aisément : en effet, elle n'apparaît que tardivement dans le développement de la pensée occidentale et n'a de sens qu'à partir des Modernes. Elle n'est donc que l'une des expressions possibles de « schèmes plus généraux gouvernant l'objectivation du monde et d'autrui ». (Descola, 2005)

1.1.1 Perspective historique

En Amérique du Nord, les Premières Nations ont développé une relation se voulant en union avec la nature. Les différentes formes de spiritualité chez ces communautés s'accordent toutes pour vivre avec la nature, pour subvenir aux besoins essentiels et l'interaction se fait dans un souci de respect de l'essence et de l'esprit de la nature. Descola (2005 : 30) précise que « contrairement au dualisme moderne [le dualisme opposant la nature et la culture], la pensée amérindienne envisage le cosmos tout entier comme animé par un même régime culturel que

viennent diversifier, sinon des natures hétérogènes, des façons différentes de s'appréhender les uns les autres ». Autrement dit, ces communautés s'inscrivent avec la nature dans un régime de complémentarité diversifié, où les unes et l'autre contribuent positivement à leur plein épanouissement. Plus tard, la colonisation de l'Amérique provoquera des changements majeurs sur la conception de cette relation, impactant notamment l'exploitation même du territoire. Les colons sont arrivés du vieux continent avec leur bagage culturel, notamment concernant les relations avec la nature.

Depuis la Renaissance, la philosophie européenne de la nature conclut à la nécessité de dominer la nature, du moins de la contrôler, puisqu'elle serait sauvage, imprévisible et dangereuse et qu'elle servirait essentiellement à subvenir aux besoins fondamentaux des humains (Descola, 2005). C'est ce qu'on a appelé le dualisme moderne où la nature s'oppose à la culture. Les conditions difficiles du territoire nord-américain n'ont fait que renforcer cette position à l'égard d'une nature hostile chez les colons européens.

De plus, l'étendue de ce nouveau continent et l'abondance des ressources ont perpétué la croyance en des richesses illimitées (Henderson, 1992). La conception de la nature et du territoire en question ne justifiait pas l'idée de réguler, d'une quelconque manière, l'exploitation du territoire.

Ce n'est qu'au 19^e siècle que certains réalisent que la surexploitation des ressources naturelles, tant au niveau de la faune que de la flore, est source de diminution drastique, voire d'extermination d'espèces sauvages. La migration vers l'ouest a été une exploration destructive sur le plan de la nature. Le bison et l'antilope d'Amérique ne sont que deux exemples d'une chasse menant pratiquement à l'extinction de ces espèces (Decker *et al.*, 2001). Cette conscientisation se fait à quelques années d'intervalle entre les États-Unis et le Canada. En effet, le premier ayant une population plus nombreuse, l'exploitation des ressources s'y est effectuée plus rapidement ainsi que les impacts qui en découlent.

En réponse à cette situation naît le premier mouvement social de conservation de la nature aux États-Unis à la fin du 19^e siècle. Deux groupes sont formés : le premier défend l'idée d'une utilisation soutenable et intelligente de la nature pour rationaliser l'exploitation de ses ressources, courant personnifié par Gifford Pinchot, tandis que le second défend la nécessité de protéger intégralement des espaces à des fins de respect de l'ordre de la nature, courant personnifié par John Muir (Decker *et al.*, 2001). Le premier a une vision progressiste, le second une vision plutôt romantique. Les deux groupes ont pour objectif d'influencer l'action politique dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Ce mouvement jettera les bases de la gestion de l'ensemble des interactions entre les communautés humaines nord-américaines et la faune sauvage (Decker *et al.*, 2001). C'est la vision de Pinchot qui dominera l'essentiel des recherches et des politiques dans le domaine de la faune sauvage. Les progressistes ont forgé durablement leur place dans l'espace politique puisque la colonisation avait pour mandat premier l'exploitation des ressources naturelles. L'idée d'une conservation intégrale de certaines portions de territoires allait donc à l'encontre des motivations premières des colons et par la suite des communautés humaines issues de cette colonisation.

Sur le territoire canadien, l'évolution de la relation entre les communautés humaines et la faune sauvage ressemble beaucoup à l'américaine, mais en diffère sur quelques points. Les Canadiens se sont urbanisés plus tôt que les États-Uniens (Henderson, 1992). Une certaine culture de peur de la faune sauvage s'est répandue, contrairement aux communautés du Sud. Les considérations sur la faune sauvage se sont déployées plutôt en termes de survie et de sécurité, sans toutefois occulter le fait que dans ces deux pays, c'est l'exploitation des ressources naturelles qui justifiait le développement social, économique et politique. Le mouvement canadien de conservation n'a pas eu les mêmes fondements que l'états-unien. Les premiers espaces de conservation, les parcs nationaux, avaient pour objectif une protection du territoire à des fins de valorisation de la nature pour stimuler le tourisme. Le souci primordial n'était pas tant la préservation environnementale du

territoire que le potentiel économique que la nature représentait. L'aménagement du territoire a permis une présence humaine sur ces territoires dits protégés, contrairement à certains endroits aux États-Unis. Enfin, l'économie canadienne étant surtout fondée sur l'exploitation des ressources naturelles, les provinces ont été longtemps réticentes à la préservation et à la régulation du territoire craignant que cela ne fasse obstacle à leur développement économique (Henderson, 1992).

Enfin, les premières considérations de la dimension humaine dans la gestion des ressources naturelles concernaient le monde de la chasse et les impacts de la présence d'espèces sauvages sur les terres agricoles. On se questionnait sur le nombre de personnes pratiquant la chasse, les espèces chassées, la quantification des pertes agricoles, les espèces causant des dommages, etc. On ne se questionnait pas sur les valeurs attribuées par les humains à la faune sauvage, sur la vision des communautés humaines concernant la cohabitation avec la faune sauvage, sur les mécanismes de gestion de la faune sauvage, sur la façon dont ces communautés en étaient affectées et plus généralement sur la gestion des ressources (Decker *et al.*, 2001).

1.1.2 Enjeu contemporain

Les avancées techniques du dernier siècle ont modifié les caractéristiques de la société nord-américaine : exode rural, étalement urbain, développement d'une agriculture industrielle, développement d'une économie de service (Castells, 1972; Mazoyer et Roudart, 2002). Ces développements ont permis d'accentuer l'indépendance des humains à l'égard de la faune et la flore sauvage pour répondre aux besoins fondamentaux et culturels.

En Amérique du Nord, beaucoup de changements ont été observés concernant les valeurs et les attitudes envers la faune sauvage depuis les années 1960-1970 (Manfredo *et al.*, 2003). Ils ont été, entre autres, influencés par la diminution de la chasse sportive, l'augmentation des conflits entre les humains et la faune sauvage,

la montée d'organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le domaine de la défense des droits des animaux et de la protection de la nature (Heberlein, 1991; Teel *et al.*, 2007). Ces groupes, étant plus diversifiés et politisés, illustrent bien l'augmentation de la sensibilité des populations à l'égard des impacts de l'activité humaine sur l'environnement (Decker *et al.*, 2001). De plus, l'exode rural et par extension l'urbanisation de l'espace ont eu pour effet de couper le contact des gens avec la nature, modifiant ainsi les relations avec la faune sauvage. Paradoxalement, l'étalement urbain a aussi rapproché les villes des espaces habités par la faune sauvage, entraînant du coup de nouveaux types de relations avec ces espèces, relations qui ne sont pas toujours harmonieuses (Manfredo, 2008).

Selon Conover (2002), les dommages liés aux conflits avec la faune sauvage sont estimés annuellement à 22,3 milliards de dollars aux États-Unis seulement. Les coûts liés aux conflits avec la faune sauvage en milieux urbains sont estimés à 8,3 milliards de dollars. Les dommages sont généralement dus à la présence de souris, écureuils, rats laveurs, taupes, pigeons, étourneaux et mouffettes.

Au-delà des impacts économiques, dans certains cas, ces conflits peuvent menacer la sécurité et la santé humaine : par exemple, la présence humaine sur les territoires des ours dans les Montagnes Rocheuses cause annuellement son lot de blessés et parfois de décès.

La première question qui vient à l'esprit est donc : pourquoi constate-t-on une augmentation des conflits entre les humains et les espèces sauvages? Plusieurs éléments de réponse peuvent être apportés. L'expansion du territoire habité par les humains – liée à la croissance économique, à l'exode rural, à la demande grandissante de ressources naturelles – est une des raisons les plus importantes. Ces situations détruisent ou fragmentent les habitats des espèces sauvages et forcent donc les humains et les espèces sauvages à entrer en relation (Manfredo, 2008).

Conséquemment, des changements d'expérience et de perception envers la faune sauvage ont des incidences importantes sur la gestion de la faune sauvage et la conservation de la nature. D'une part, ils affectent les attitudes et comportements humains. D'autre part, ces changements modifient le contexte social dans lequel les stratégies de conservation sont construites (Teel *et al.*, 2007). Les gestionnaires de la faune se doivent désormais d'accorder une plus grande attention aux expériences vécues des communautés humaines et deviennent en quelque sorte les régulateurs, les médiateurs de conflits, lorsque c'est le cas.

1.2 Enjeu de cohabitation entre communautés humaines et espèces sauvages

1.2.1 Types généraux de cohabitation

On doit d'abord distinguer la cohabitation en milieu rural et en milieu urbain, puis considérer le niveau de dangerosité des espèces sauvages concernées, pour évaluer les types de relations entre les humains et la faune sauvage. Selon la perspective, les implications sociopolitiques et environnementales sont très différentes.

Les milieux ruraux, étant moins densément peuplés, font face plus souvent à une cohabitation avec des espèces sauvages qui fuient généralement l'espèce humaine. Cependant, à l'occasion, l'humain peut y vivre certaines situations conflictuelles (Decker *et al.*, 2001). Également, c'est en milieu rural que se trouve la plus grande partie de la production alimentaire pour les humains. Ces grands champs sont un lieu d'alimentation pour plusieurs espèces sauvages. Les conflits entre humains et faune sauvage en milieu rural concerneront généralement les agriculteurs et les chasseurs. Pour les premiers, ce sont les fruits de leur travail qui sont en jeu. Pour les seconds, les conflits se produisent généralement lorsque qu'il y a des perturbations liés au déroulement de leur activité ou lorsqu'il y a un problème social lié au type d'espèces chassées et à l'accès au territoire.

Les milieux urbains font face à une tout autre problématique. Étant densément peuplés par les humains, ces territoires ne sont toutefois pas dépourvus de faune et de flore. Au fil du temps, plusieurs espèces se sont adaptées à la réalité urbaine et ont tiré profit de la présence des humains soit pour se protéger de prédateurs fuyant eux-mêmes les humains, soit pour se nourrir des matières résiduelles organiques générées par les humains ou de nourriture correspondant à leurs besoins, soit en y trouvant les conditions propices à leur reproduction (Blanc, 2000). L'étalement urbain crée également un rapprochement entre les humains et les territoires habités par des espèces animales sauvages (Manfredo, 2008).

Ensuite, le niveau de dangerosité de l'espèce dite sauvage va influencer sur l'acceptation sociale de la cohabitation avec les communautés humaines et sur l'intervention potentielle des gestionnaires de la faune. Les communautés vont plus facilement justifier une intervention sur les espèces considérées plus dangereuses pour l'humain que sur celles représentant un moindre risque.

Beaucoup de cas de recherche démontrent une augmentation des conflits entre les humains et les espèces sauvages. Les conséquences concernent à la fois le social, l'économique et l'environnemental (Teel *et al.*, 2007; Layden *et al.*, 2003; Decker et Chase, 1997; Decker et Gavin, 1987). Parmi les facteurs les plus importants de la hausse des conflits de cohabitation, on trouve l'augmentation générale de la population humaine et l'expansion de son habitat, qui vient empiéter sur l'habitat sauvage. Cela a pour conséquences de diminuer l'habitat des animaux, d'affecter leur qualité de vie et de créer une promiscuité entre les animaux et les communautés humaines (Teel *et al.*, 2007).

1.2.2 Enjeu urbain et périurbain

En milieu urbain et périurbain, la cohabitation entre la nature sauvage et une communauté humaine prend plusieurs formes. Deux dimensions sont à considérer : la faune et la flore. Elles ne se réfléchissent, ni se planifient de la même façon dans

les milieux fortement investis par les humains puisque la cohabitation prend des formes différentes.

La pratique urbanistique sous-entend un contrôle absolu de l'espace habité par les humains et donc un contrôle de ce qui est inclus et exclu. La nature n'échappe point à cet examen. Il est généralement démontré que les communautés humaines préfèrent de loin une présence de végétation plutôt que d'animaux ou d'insectes en milieu urbain¹ (Blanc, 2000). Cela peut être expliqué en termes d'impacts psychosociaux positifs, mais également pour des raisons de planification de l'espace et d'hygiène. L'urbanisation des sociétés humaines entraîne un certain détachement de l'humain de ladite nature. La présence de végétation crée un sentiment de reconnexion entre une nature, certes aménagée, et une urbanisation dénaturante. La végétation joue également un rôle sanitaire important pour les villes puisqu'elle filtre l'air, réduit la température ambiante, réduit la pollution sonore, draine l'eau de pluie et traite l'eau d'égout, etc. En somme, la végétation contribue autant à la santé psychologique que physique des individus (Nowak *et al.*, 1998; Bolund et Hunhammar, 1999).

Ce n'est pas que les communautés humaines ne désirent pas les animaux et les insectes, mais la végétation est généralement plus facilement intégrable pour les planificateurs urbains. Dans beaucoup de villes occidentales, des considérations sanitaires ont mené à l'abolition des animaux de ferme en milieu urbain. Ce n'est que certains insectes et animaux qui sont les bienvenus : ceux qui apportent un sens esthétique à un espace urbain *bétonisé*, ceux qui n'entravent pas le bon fonctionnement de la ville et ceux qui contribuent au bien-être physique et

¹ Il ne faut pas ignorer le fait que certaines plantes, considérant les conditions environnementales des villes, y trouve également des conditions idéales à son épanouissement, entraînant ainsi des problématiques d'envahissement. Dans le Mont-Royal seulement, parc urbain situé sur l'île de Montréal, les plantes suivantes font l'objet de préoccupation quant à leurs propriétés envahissantes impactant négativement sur cet écosystème urbaine : le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*), l'érable de Norvège, le nerprun bourdaine (*Rhamnus frangula*), la pervenche mineure (*Vinca minor*), le peuplier blanc (*Populus alba*), l'orme de Sibérie (*Ulmus pumila*) et l'égopode podagraire (*Aegopodium podagraria*) (Brisson *et al.*, 2008). D'autres plantes envahissantes peuvent avoir des impacts sur la santé publiques, telle que l'herbe à poux, pour ne nommer que celle-ci (Tardif, 2008; Bassett et Crompton, 1975).

psychologique des individus. Nous pensons ici par exemple aux animaux domestiques et à la faune qui se trouve dans les parcs.

Or, la nature ne peut être complètement contrôlée. Certaines espèces animales et d'insectes ont su, contre le gré des communautés humaines urbaines, y trouver refuge pour s'installer et s'y développer. Elles ont généralement su s'implanter durablement en raison soit de la force du nombre, soit de leur petite taille, soit de leur comportement opportuniste ou de leur stratégie d'implantation (Blanc, 2000). Les communautés humaines sont donc contraintes de s'adapter à la présence de la faune et de trouver un mode de cohabitation qui soit le moins conflictuel. En effet, la cohabitation avec la faune sauvage est généralement bien acceptée, mais n'est pas toujours harmonieuse. Certaines espèces peuvent être des nuisances pour les communautés humaines et la cohabitation n'est donc pas toujours un succès. Tel semble être le cas du Goéland à bec cerclé.

1.3 Le goéland à bec cerclé

Il semble effectivement y avoir une difficulté de cohabitation entre une colonie de Goélands à bec cerclé, située sur l'île Deslauriers, et la communauté périurbaine située au nord-est de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Les problèmes se manifestent particulièrement entre le mois d'avril et le mois de juillet. Les goélands, étant omnivores, se nourrissent des aliments les plus aisément disponibles. Or, la nourriture de provenance anthropique leur est plus accessible que celle qu'ils peuvent traditionnellement trouver dans les milieux dits naturels (Conover, 1983; Duhem *et al.*, 2008). Les désagréments que les goélands provoquent apparaissent *a priori* être d'ordre matériel, affectant par exemple les matériaux de la cour arrière des maisons, la toiture et les voitures.

1.3.1 Habitat, nidification et alimentation

Le Goéland à bec cerclé est une espèce d'oiseau migrateur aquatique. En fonction de la période de l'année, l'oiseau habite soit des îles ou des lacs. Le choix de l'habitat se fait toujours en fonction d'une alimentation disponible et d'un endroit sécuritaire. Une fois le site de nidification adopté, le goéland y est généralement fidèle et y revient année après année (Pollet *et al.*, 2012).

Au Canada, la nidification débute généralement à partir de la fin du mois de mars et se poursuit jusqu'à la fin juin, le temps que les juvéniles puissent devenir indépendants de leurs parents. Les goélands pondent environ 3 œufs par couple. Le groupe s'installe dans un espace où la végétation est clairsemée et où les prédateurs ont peu d'accès. Les petites îles sont des endroits de prédilection. La taille des colonies varie d'un endroit à l'autre, mais peut atteindre plusieurs dizaines de milliers de couples. En 2009, il y avait environ 49 000 couples de goélands nichant sur l'île Deslauriers, une île en périphérie de Montréal (Brousseau, communication personnelle).

Omnivores, les goélands se nourrissent d'aliments facilement accessibles. Ils se nourrissent donc tout autant de poissons, lombrics, fruits, légumes, viande, insectes et petits mammifères (Patenaude-Monette, 2011). L'augmentation de la population humaine dans les milieux urbains a certainement permis une augmentation de l'alimentation d'origine anthropique ainsi qu'un rapprochement physique de leur habitat.

1.3.2 Statut juridique

Le cadre politique et législatif du Goéland à bec cerclé est particulier. Le Canada possède deux paliers gouvernementaux avec des compétences bien distinctes (Tremblay, 2000). Dans le cas qui nous intéresse, le palier fédéral a pour fonction de gérer toutes les questions concernant les oiseaux migrateurs, par l'entremise de la

Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, votée en 1917 et actualisée sous sa dernière forme en 1994. Cette loi a été cosignée avec les États-Unis afin d'assurer une protection nord-américaine de ces espèces. Elle vise à mettre un frein à l'exploitation abusive de certaines espèces d'oiseaux jugées en voie de disparition. Les Goélands à bec cerclé font partie de cette liste. Étant prisée pour sa chair et ses plumes, cette espèce a atteint un seuil critique de population au début du 20^e siècle (Pollet *et al.*, 2012).

Concernant la gestion des territoires et des municipalités, la législation est de compétence provinciale (Tremblay, 2000). Dans le cas qui nous concerne, les gouvernements provinciaux posent le cadre de l'aménagement et du développement territorial et veillent au bon fonctionnement des municipalités. Ces dernières ont pour responsabilité l'application et la planification du territoire urbain, notamment en ce qui concerne le développement urbain, la gestion des matières résiduelles, les espaces protégés, etc.

Un conflit entre une espèce d'oiseau migrateur protégée par la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et une communauté humaine nécessite le plus souvent la participation simultanée des différentes instances législatives et politiques. Une action entreprise directement sur l'espèce nécessitera la collaboration des représentants du palier fédéral, ici par l'entremise du Service canadien de la faune. Une action entreprise au niveau de l'aménagement du territoire nécessitera un travail avec l'instance provinciale appropriée, c'est-à-dire soit les fonctionnaires affectés à l'application de politiques particulières, soit les employés et élus municipaux.

1.3.3 Présence en milieu urbain et périurbain

La présence des Goélands à bec cerclé en milieu urbain et périurbain n'est pas sans heurts. L'accessibilité aux résidus alimentaires d'origine anthropique et la protection juridique par l'interdiction de la chasse ont contribué à la stabilisation et par la suite à

l'explosion démographique de certaines colonies de se trouvant en milieu urbain et périurbain (Brousseau *et al.*, 1996; Pollet *et al.*, 2012; Lock, 1988). À divers endroits au Canada et aux États-Unis, on a constaté un problème de cohabitation entre les goélands et les communautés humaines urbaines, *a priori* dû aux impacts de sa présence abondante et de son comportement (Belant *et al.*, 1998; Belant, 1997; Chamard & Associés, 2006; Blokpoel et Tessier, 1986).

La problématique de cohabitation diffère certes d'un endroit à l'autre. Aux abords des aéroports, la présence des Goélands à bec cerclé entraîne des dommages matériels importants pour l'aviation. Pour les agriculteurs, ils causent des pertes financières puisqu'ils viennent se nourrir à même les cultures maraîchères. Chez certaines communautés, la présence ces oiseaux cause des dommages matériels dus à l'action corrosive des fientes, suscite des craintes quant à la santé humaine et exaspère les personnes fréquentant les parcs en raison de leur agressivité à quémander de la nourriture (Blokpoel et Tessier, 1986).

1.4 Cadre théorique : Les conflits entre les humains et les espèces sauvages par l'entremise d'une théorisation de l'expérience humaine

Les relations entre les humains et les espèces sauvages, abondamment développées dans la littérature anglophone, ont pour niche théorique l'écologie animale et plus récemment la sociologie environnementale et la psychologie sociale. Cet intérêt grandissant pour les sciences sociales répond à la nécessité d'une interdisciplinarité de la recherche afin de mieux comprendre certaines problématiques environnementales, problématiques touchant à la fois les milieux naturels et les collectivités humaines. La convergence de la sociologie environnementale et de la psychologie sociale est importante puisque l'étude des interactions entre la nature et la culture, dans sa dimension sociale, fait grandement appel aux valeurs, aux idéologies, aux représentations et aux attitudes (Picon, 2007). Ces disciplines sont particulièrement intéressantes dans les cas de conflits de cohabitation et d'usage du territoire.

Le cadre de notre recherche s'inscrit dans un des champs de la psychologie sociale : le champ de la cognition, sous l'angle de la théorisation de l'expérience. Sans nier l'importance de la sociologie environnementale, il s'avère fort pertinent de bien comprendre l'expérience humaine par rapport à un conflit de cohabitation (Manfredo et Dayer, 2004). Les personnes vivant au quotidien la situation sont à même d'apporter un éclaircissement sur ladite problématique, tant au niveau des causes et des effets que des solutions.

Le champ de la cognition est pertinent puisque la conceptualisation des relations entre l'humain et le monde extérieur prend racine dans la conception que nous nous faisons du monde. Cette conception se construit par l'entremise de nos expériences. C'est elle qui nous permettra d'évaluer si une expérience vécue avec l'environnement extérieur est positive, neutre ou négative.

La théorisation et l'analyse de l'expérience humaine avec le monde extérieur sont grandement développées chez Jacobs (2006). Il nous rappelle que l'expérience humaine s'enracine dans ce que nous percevons, dans ce que nous apprenons individuellement et collectivement et dans ce que nous éprouvons comme émotion. Nous nous sommes donc inspirée de sa théorisation de l'expérience pour analyser la relation entre les citoyens habitant les municipalités de Terrebonne, Charlemagne et Repentigny et les Goélands à bec cerclé. L'auteur développe une théorie de l'expérience à la croisée des chemins entre la psychologie sociale et la neuropsychologie. Nous n'en retiendrons que la première dimension puisque le cadre de notre analyse de cas se limite à la dimension sociale de l'expérience vécue et perçue avec les Goélands à bec cerclé habitant les environs de la CMM.

Dans un premier temps, nous allons explorer la théorisation de l'expérience à travers les concepts de perception, de culture et d'émotion. Nous allons compléter cette théorisation en ajoutant une quatrième dimension : celle des attitudes. Cet ajout est essentiel si l'on veut comprendre la portée de l'expérience sur nos comportements.

Jacobs réfléchit essentiellement sur le processus qui permet l'expérience, mais peu sur les effets de l'expérience. L'expérience est génératrice d'attitudes et de comportements sociaux, qui en retour deviennent une culture sociale, ou individuelle, influençant le contenu des expériences futures. En ajoutant une dimension plus comportementale, l'attitude vient compléter le schème de l'expérience. Cette dimension est très bien développée chez les théoriciens des relations entre la faune sauvage et les communautés humaines – le courant anglophone *Wildlife-Human Conflict* (Manfredo, 2008; Jacobs, 2009; McCleery *et al.*, 2006; Zinn *et al.*, 2008).² Au final, mieux comprendre l'interrelation entre les divers concepts entourant les dimensions affective (les émotions), cognitive (la perception), sociale (la culture) et comportementale (les attitudes), c'est mieux comprendre comment se vivent les relations entre les humains et la faune sauvage (Manfredo, 2008; Manfredo et Dayer, 2004).

1.4.1 La perception

La perception est une des facettes de l'expérience, avec le rêve, l'imagination et la pensée. Étudier la perception est pertinent parce qu'elle révèle plus directement les expériences avec le monde extérieur. Elle est également une condition des autres modes de l'expérience. Pour penser, rêver et imaginer, on doit vivre une certaine expérience relevant de la perception pour ensuite la transposer dans l'immatérialité de la pensée (Jacobs, 2006).

On arrive à la perception par l'entremise des sensations ainsi que de la construction et de l'existence de concepts mentaux. La sensation est le processus psychophysiologique premier du corps lorsqu'il est en contact avec le monde extérieur. Elle est activée par les organes du corps permettant la détection d'un

² Nous ne traiterons pas des concepts de norme et de valeur, qui selon nous, viendraient réellement compléter le schème de l'expérience des humains en rapport à leur environnement. Puisque nous travaillons à une étude de cas, norme et valeur sont des concepts qui selon nous sont intéressants à aborder pour réfléchir à la problématique plus large des relations entre les humains et la nature et non pas pour un seul animal.

stimulus extérieur : la peau, les yeux, la bouche, le nez, les oreilles. La perception est plutôt le processus d'interprétation des sensations, donnant ainsi un sens à notre rapport au monde. Elle apparaît donc lorsque les sensations sont organisées, analysées et interprétées par le cerveau. Au final, nous ne percevons pas la réalité extérieure directement, nous la ressentons et la perception émerge du processus de traitement de l'information par notre cerveau (Jacobs, 2006).

En plus des sensations, l'existence de concepts est la seconde dimension nécessaire à la formation des perceptions. Jacobs (2006) définit les concepts comme étant des structures mentales, des abstractions de l'expérience. Peacocke (1992) stipule également que les concepts forment un vaste réseau permettant leur mise en relation pour ainsi donner une cohérence à l'ensemble des éléments formant la réalité extérieure.

L'existence de concepts réfère à l'idée que l'organisation et l'analyse de nos sensations forment des cadres qui serviront à baliser et interpréter nos sensations ultérieures et, par la suite, faciliteront l'émergence de perceptions. Prenons comme exemple la première fois que l'on observe un autre être vivant que soi. Le corps organise et analyse l'observation comme étant un autre être vivant. Une autre fois, on observe un autre être vivant. Par la suite, on conceptualisera que ces êtres vivants sont des animaux. Plus tard, on apprendra à distinguer les mammifères des amphibiens, etc. L'existence de concepts permet donc la structuration du monde perçu (Kriegel, 2004) sans avoir à recommencer à chaque fois l'organisation et l'analyse des sensations. La perception est donc le résultat d'une construction mentale, dépendant à la fois des sensations et de l'existence de concepts.

Il est important d'ajouter que l'existence des concepts est aussi associée à la mémoire. La mémoire est le dispositif qui permet à l'expérience humaine de se construire dans le temps. Elle sert donc à l'édification du vaste champ de l'expérience des individus, empêchant ainsi le recommencement perpétuel du processus perceptuel. La mémoire contribue grandement à la construction du

réseau conceptuel et à l'interprétation de la réalité vécue, interprétation toujours plus adaptée et raffinée selon les expériences passées. Il existe deux types de mémoire : la mémoire explicite, c'est-à-dire celle qui permet de porter attention aux concepts en jeu, et la mémoire implicite, c'est-à-dire celle dont le rôle n'est pas appréhendé par la conscience, mais qui peut façonner le comportement (Jacobs, 2006). Par exemple, fuir un ours à la course implique explicitement de se sauver, de se mettre hors danger tandis qu'utiliser les jambes pour fuir, bien respirer pour optimiser l'utilisation des muscles du corps, etc., implique d'utiliser la mémoire implicite.

Weiser et Weiser (2003), Tulving et Markowitsch (1998) et Squire et Zola (1998) ajoutent que la mémoire explicite est subdivisée en deux volets : la mémoire sémantique, celle qui fait référence à la connaissance générale (vécue ou non) que l'on a du monde, et la mémoire épisodique, celle qui fait référence à des événements passés que l'on peut se remémorer. La mémoire explicite va largement contribuer à l'évaluation, positive ou négative, de l'expérience vécue. Par exemple, si un chien mord un enfant, cet enfant développera peut-être une peur des chiens. Par la suite, la rencontre de cet enfant avec un autre chien lui rappellera que les chiens peuvent mordre et l'expérience avec le nouveau chien sera probablement négative pour l'enfant même s'il n'est pas en situation de danger.

1.4.2 La culture

L'anthropologue Ralph Linton a proposé une définition de la culture qui encore aujourd'hui, est utilisée pour réfléchir sur le rapport entre les individus et la culture dans laquelle ils s'inscrivent. Il la définit ainsi : « Une culture est la configuration des comportements appris et de leurs résultats, dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée » (Linton, 1977). Pour compléter le sens donné à la notion de culture dans le présent travail, citons la définition de Sir Edward Burnett Tylor, également anthropologue : « [Culture] taken in its wide ethnographic sense is that complex whole which includes knowledge, belief, art, morals, law, custom, and any other capabilities and habits acquired by

man as a member of society. » ([Traduction libre] La culture, prise dans le sens large de l'ethnographie, est un tout complexe qui inclut les savoirs, les croyances, l'art, la morale, les lois, les coutumes et plusieurs autres capacités et habitudes acquises par les humains en tant que membres d'une société.) (Tylor, 1871). Cette définition a marqué durablement la conception de la culture, entre autres sous l'angle de la psychologie. Ainsi, pour comprendre la dimension culturelle de la problématique de conflit de cohabitation, il est pertinent d'utiliser cette définition.

La culture dans une société donnée est aussi le processus par lequel les croyances et les comportements acquièrent, avec le temps et l'acceptation sociale, un certain statut normatif (Lehman *et al.*, 2004). La culture dans laquelle les individus s'inscrivent a une influence sur leur expérience puisqu'ils sont sensibles à ce qu'on nomme le discours public, discours qui forme le cadre normatif des principes sur lesquels se jouent les relations humaines (Jacobs, 2006).

La culture assure effectivement une certaine cohésion sociale, mais plus fondamentalement, elle est le lieu du partage de la réalité, un ensemble commun de croyance, de comportements, de règles, etc. Hardin et Higgins (1996) défendent la thèse selon laquelle l'expérience humaine, si elle n'est pas socialement vérifiée, partagée, validée, restera une expérience isolée, individuelle et aléatoire et ne pourra pas accéder à un statut culturel. Autrement dit, l'expérience humaine doit être médiatisée, vérifiée et partagée par la communauté pour que l'on puisse parler d'expérience culturelle. Cette thèse est basée sur l'idée que toute expérience humaine est définie à travers la relation entre l'humain et son environnement et influencée par les conventions sociales (Hardin et Higgins, 1996). Enfin, la culture et les expériences des individus vont mutuellement s'influencer, se renforcer, se déconstruire, bref évoluer.

Latane (1996) offre également une autre perspective de la production/reproduction de la culture et de ses influences sur l'expérience humaine, à travers la théorie de la dynamique des impacts sociaux. Il souligne que la production de culture est

grandement ancrée dans l'espace. La relation de proximité entre les individus permet à ces derniers de s'influencer mutuellement et de créer de façon dynamique, à travers le partage d'expériences, une culture sociale. C'est donc la communication entre les individus qui permet l'émergence et la reproduction de certains éléments culturels dans une société donnée.

Les individus vivant des expériences sont donc amenés à les médiatiser, que ce soit dans la sphère personnelle (la famille, les amis, les connaissances) ou la sphère publique (communication orale ou écrite accessible à l'ensemble de la communauté). La médiatisation de l'expérience influence l'analyse et l'interprétation de nos propres expériences ainsi que de celles des autres (Jacobs, 2006). Par exemple, en Occident, il est socialement accepté de consommer de la viande de bœuf. L'expérience individuelle de cette consommation chez un Occidental risque d'être positive, agréable, puisque la société ne porte pas de jugement à cet égard et que culturellement parlant, elle encourage la consommation de bœuf. On ne se posera pas la question à savoir si c'est acceptable ou non d'en manger. Par contre, en Inde, il est inconcevable de manger cette viande puisque cet animal possède un statut sacré auprès de la population. L'expérience de consommation du bœuf en sera certes plus taboue et potentiellement plus négative. L'idée même d'en consommer n'effleurera pas l'esprit de plusieurs.

Hardin et Higgins (1996) rappelleront que la médiatisation des expériences dans la sphère publique joue un rôle important dans la stabilité des éléments que constitue la réalité sociale, autant dans la reproduction de ses éléments que dans la construction sociale des perceptions. En d'autres mots, la culture a également une influence importante sur la perception que les individus ont de leur environnement extérieur et, par extension, de leur expérience.

1.4.3 Les émotions

Le contact avec la faune sauvage arrive très tôt dans la vie des humains. Quel enfant n'a pas été curieux de voir les écureuils courir dans le parc, sur leur terrain ou d'observer les oiseaux voler dans le ciel? Ces expériences se manifestent par des réponses familières, des réactions spontanées et des émotions vécues à l'égard de la faune sauvage (Manfredo, 2008). Les émotions sont une composante de l'expérience au sens où les humains développent notamment des réactions affectives positives ou négatives à l'égard de l'environnement (Jacobs, 2006). Les émotions réagissent donc, à l'instar des sensations, face aux stimuli de l'environnement extérieur des individus.

La définition du concept d'émotion qui nous semble la plus juste provient des chercheurs Paul Kleinginna et Anne Kleinginna (1981) qui, après avoir analysé 101 définitions, proposent celle-ci :

« Emotion is a complex set of interactions among subjective and objective factors, mediated by neural/hormonal systems, which can (a) give rise to affective experiences such as feelings of arousal, pleasure/displeasure; (b) generate cognitive processes such as emotionally relevant perceptual effects, appraisals, labelling processes; (c) activate widespread physiological adjustments to the arousing conditions; and (d) lead to behaviour that is often, but not always, expressive, goal-directed and adaptive.³ »

Selon Manfredo (2008), l'exploration du thème des émotions est un des domaines les plus fructueux et intrigant en ce qui concerne les relations entre humains et espèces sauvages. En effet, les émotions sont les réponses les plus fondamentales chez l'humain. Il est donc assez facile d'en obtenir des informations. Comme mentionné plus haut, le contact avec la faune sauvage arrive très tôt dans le

³ [Traduction libre] L'émotion est un ensemble complexe d'interactions entre des facteurs subjectifs et des facteurs objectifs, médiatisé par le système neuro-hormonal, qui peut (a) donner naissance à des expériences affectives comme des sentiments d'excitation, de plaisir/déplaisir ; (b) générer des processus cognitifs comme des effets perceptuels émotifs, des appréciations, des processus d'identification ; (c) activer des ajustements physiologiques larges face aux stimuli ; et (d) mener à des comportements, souvent mais pas toujours, expressifs, orientés vers un but et adaptatifs.

développement de l'expérience des humains; l'expression d'émotions à partir d'expériences est donc assez courante. Cette affirmation ne sous-entend pas que les émotions sont plus importantes que la cognition ou les attitudes ou les comportements. Par contre, il apparaît que les émotions, aussi rudimentaires soient-elles, interagissent étroitement avec les fonctions cognitives du cerveau et affectent donc le comportement, même si elles sont parfois incontrôlées ou irrationnelles (Cacioppo et Gardner, 1999). Barret *et al.* (2007) illustrent bien l'importance des émotions : elles prennent source dans l'expérience, la mémoire et l'imagination; elles sont causées par un objet ou un événement; elles sont la base de l'édification de nos représentations, de nos comportements, de nos attitudes; elles sont rationnelles et irrationnelles; elles contribuent à la construction de nos perceptions et de nos expériences.

Jacobs (2009) explicite les différents rôles que peuvent jouer les émotions. Elles assurent des fonctions biologiques et sociales et servent essentiellement à produire une réponse adaptée à l'objet ou à l'événement. D'un côté, les émotions sont des réponses directes à un stimulus extérieur pour assurer la stabilité interne du corps ou même pour survivre. Par exemple, la peur provoque des changements corporels facilitant une réaction appropriée au stimulus, par exemple la sécrétion d'adrénaline et l'augmentation du rythme cardiaque pour fuir ou combattre. D'un autre côté, les émotions servent à communiquer. L'observation des émotions d'autrui permet d'identifier les causes qui provoquent les émotions vécues ou de communiquer à propos d'un danger, par exemple démontrer de l'affection à un chat informe les autres humains que les chats sont des êtres gentils et agréables; à l'opposé, crier face à un serpent informe les autres humains que l'animal représente un danger potentiel.

Considérons maintenant différentes facettes de l'émotion. Premièrement, les émotions sont susceptibles d'être provoquées par certains stimuli et non par d'autres. Le simple fait de voir un animal ne suscite pas *a priori* une émotion. Deuxièmement, les émotions sont accompagnées de réactions du corps. Ces

réactions peuvent être de deux ordres : une réaction comportementale (expressions faciales, rougissement, bégaiement, etc.) ou une réaction physiologique (changement du rythme cardiaque, changement hormonal, etc.). Troisièmement, l'expérience des émotions est généralement, mais non toujours, accompagnée de sentiments dont on a conscience, par exemple la joie, la tristesse, la peur, etc. Enfin, les émotions interagissent avec la sphère cognitive de notre cerveau. Les émotions sont perçues, analysées et interprétées (Jacobs, 2006; Kleinginna et Kleinginna, 1981).

Les émotions évoluent selon un ensemble complexe de réponses corporelles automatiques (incluant les réponses chimiques, neurales et comportementales) contrôlées par le cerveau (Jacobs, 2006). Les humains réagissent à des stimuli qui induisent des significations émotives et des réactions corporelles. Notre corps est programmé à répondre d'une certaine manière à certains stimuli, mais pour d'autres stimuli, la réaction relève plutôt de la construction, de l'expérience. Pour détecter les significations émotives et les réactions corporelles, la conscience n'est pas toujours nécessaire. Par contre, si notre cerveau déclenche une réaction corporelle face à un stimulus et que cette réaction est projetée dans la sphère du cerveau qui produit la conscience, alors on a une expérience émotive.

Ekman et Oster (1979) affirment que certaines émotions sont innées. Dans toutes les cultures, et également chez plusieurs mammifères, certaines expressions émotives sont observées de façon constante. Chez les communautés humaines, des études comparatives ont permis de trouver la présence constante des expressions faciales suivantes : la colère, le dégoût, la joie, la tristesse, la peur et la surprise (Ekman & Oster, 1979). On ne sait pas combien d'expressions émotives faciales sont sujettes à l'universalité. Du côté animal, Jacobs donne l'exemple de l'érection des poils corporels lorsqu'un danger est ressenti; cette réaction émotive observée chez les humains l'est également chez nombre d'animaux, notamment les chiens, les chats, les cochons, les lions, les chevaux, les hyènes, les antilopes (Jacobs, 2006). Certaines réactions physiques dues à l'apparition d'émotions sont innées:

plusieurs émotions ne sont pas apprises et sont issues d'une réaction automatique du corps qui est hors de notre contrôle (Jacobs, 2006). Par exemple, la peur augmente de façon significative le rythme cardiaque, pour approvisionner le corps en oxygène, élément essentiel pour activer les muscles du corps utilisés pour la fuite ou l'attaque.

Ekman (1992), mettant en garde contre un certain déterminisme psychologique, souligne que les émotions telles que la peur, la joie et la tristesse, sont développées à la fois par des processus innés et des processus socialement construits. Certaines dimensions des émotions, comme les réponses émotionnelles face à un stimulus, certaines expressions émotionnelles, les sentiments et les comportements conscients après l'apparition d'émotions, sont influencées par l'histoire des individus et par la culture dans laquelle ils s'inscrivent (Jacobs, 2006). Ainsi donc, à la source des émotions, il y a les déclencheurs, ce qui provoque les émotions. Certains d'entre eux sont appris et d'autres innés. Un mécanisme important des déclencheurs appris est le conditionnement. Ce dernier permet, avec l'expérience, d'associer un stimulus à un autre et de provoquer une réaction émotionnelle presque automatique. Par exemple, lorsqu'on apprend à un enfant à aimer les chats, on l'incite à vivre une expérience émotionnelle positive avec l'animal. Avec le temps, l'individu apprend que les chats sont des êtres agréables et procurent une certaine joie. Rencontrer d'autres chats par la suite favorisera une réaction émotionnelle positive chez la personne. Les expériences émotionnelles négatives vont fonctionner de la même façon. Ce qui est appris, ce n'est pas la réponse émotionnelle, c'est le déclencheur qui provoque la réponse (Jacobs, 2006).

Donner un sens émotionnel à un stimulus peut être également inconscient, même si les émotions en cause ne sont pas innées. Il arrive bien souvent que lorsqu'on voyage, on vit une expérience qui choque sans toutefois avoir une réponse réciproque de la société dans laquelle on se trouve. Par exemple, certaines sociétés vont consommer des chats et des chiens. Pour les Occidentaux, c'est une situation qui peut entraîner une réaction émotionnelle négative puisque chez eux ces animaux sont généralement

domestiqués et objets d'affection. Inconsciemment, la réaction peut être de l'ordre du dégoût, de la tristesse, de la colère et ces réactions émotives ne sont pas innées, elles sont construites. Ainsi, la culture dans laquelle on grandit contribue largement au façonnement de certaines réactions émotives face à une expérience.

Tant les individus que la culture contribuent à des réactions émotives différentes par rapport à un même événement. On ne réagira pas de la même façon face à une espèce sauvage selon qu'on a une expérience personnelle positive ou négative et selon que sa culture enseigne à réagir positivement ou négativement face à cette espèce. Pour beaucoup, les réactions émotives sont issues d'une construction sociale. Par exemple, pour les Occidentaux, il va de soi d'éprouver une certaine affection pour les chats et les chiens, puisqu'on en a fait des animaux de compagnie. En d'autres cultures, ils sont détestés ou consommés à des fins d'alimentation. Le conditionnement culturel joue une part significative, mais non pas exclusive, dans l'apprentissage des réactions émotives face à une expérience. Il est donc un apprentissage qui construit certains types de réactions émotives inconscientes face à certaines expériences et n'implique pas toujours l'utilisation de la perception pour construire un sens à l'expérience.

Les réponses émotives sont généralement une combinaison d'apprentissages explicites et implicites (Jacobs, 2006). Par exemple, si une personne rencontre un ours en forêt, elle éprouve implicitement de la peur. Elle sait implicitement qu'un ours peut la tuer. Explicitement, elle comprend sa propre réaction, mais on lui a également appris à réagir face à cet animal, quoi faire et ne pas faire.

Comme il est constaté, les réactions émotives apparaissent également avec la perception. Cette dernière est impliquée lorsque nous avons des réactions émotives conscientes : nous savons parfois pourquoi nous avons un type de réaction émotionnelle face à une situation donnée. Une réaction émotive issue d'un apprentissage culturel conscient implique automatiquement l'utilisation de la perception puisque l'analyse et l'interprétation de cet apprentissage se font par

l'entremise de la conceptualisation perceptuelle, mais aussi émotionnelle, de l'événement (Jacobs, 2006).

Les sentiments conscients, tels que la peur, la colère ou la joie, ne sont pas différents des autres statuts de conscience, comme avoir conscience de la présence d'autrui ou d'objet. Tout comme le mécanisme perceptuel, les émotions sont organisées en concept, dit concepts émotionnels. Le fait qu'on peut discriminer certains sentiments, au bénéfice d'autres, indique que les concepts émotionnels jouent un rôle important dans la construction et la conscience des sentiments, par exemple, les individus qui ont peur des rongeurs sont en mesure de surmonter leur peur en discriminant le sentiment de peur en eux. Les individus doivent être en mesure d'évaluer la signification émotive des stimuli pour pouvoir réagir selon ce qu'ils jugent la réaction la plus adéquate. Ainsi donc, la cognition apparaît jouer un rôle dans l'évaluation émotive d'un stimulus, mais elle n'est pas en soi nécessaire (Jacobs, 2006).

En conclusion, l'apport des émotions à l'expérience peut être résumé comme suit. Lorsqu'un stimulus extérieur apparaît, il est codé, analysé et interprété par différentes régions de notre cerveau et provoque notamment des sentiments. Les régions cérébrales gérant les émotions sont munies de prédispositions émotive innées; c'est-à-dire les quelques émotions qui existent en l'individu antérieurement à l'apprentissage culturel. Ces prédispositions, lorsqu'elles sont activées, produisent des réponses émotive parfois conscientes, parfois inconscientes. Les régions cérébrales gérant les émotions sont également munies de dispositifs d'apprentissage émotif. Cet apprentissage est issu à la fois de l'expérience individuelle et de la culture. L'interprétation des expériences futures sera teintée par les expériences passées. Les chemins cérébraux que prennent les stimuli sont nombreux et entraînent une multitude de possibilités en termes de sentiments provoqués. Certains sont conscients, d'autres inconscients; certains sont innés, d'autres appris; certains sont en relation avec les concepts perceptuels, d'autres non.

1.4.4 Les attitudes

Le champ d'étude des attitudes dans la recherche sur la dimension humaine des relations avec la faune sauvage est florissant puisqu'elles permettent l'investigation des pensées, des réflexions, mais surtout des comportements des individus. Les attitudes sont intéressantes parce qu'elles sont le reflet quotidien de nos comportements plus généraux et les expliquent (Manfredo, 2008). Elles sont, pour ainsi dire, l'expression de notre rapport à autrui.

D'où viennent et que sont les attitudes? Les attitudes exprimées par les êtres humains prennent leur source dans l'affectif, le cognitif et le social (Ajzen et Fishbein, 2000; Hinds et Sparks, 2008; Manfredo, 2008). Elles se forment à travers l'expérience des individus et par extension à travers les représentations que les individus se font du monde extérieur (Rateau, 2000). Le premier élément à considérer dans les attitudes est leur dimension évaluative d'une situation ou d'un objet, qui s'inscrit dans un spectre allant du positif au négatif (Ajzen et Fishbein, 2000). Autrement dit, elles génèrent et organisent les opinions et les comportements (Rateau, 2000). Elles peuvent également être conscientes et inconscientes (Manfredo, 2008). Les attitudes sont une réaction et une adaptation des individus à l'environnement. L'on va apprécier un type d'animal selon que l'expérience et l'anticipation du déroulement de l'expérience seront positives. Un individu qui a une mauvaise expérience avec un animal n'aura pas, par la suite, une attitude favorable face à cet animal et son comportement sera plutôt négatif.

L'attitude a pour fonction d'évaluer la situation ou l'objet pour adapter son comportement. Elle est donc une des sources de l'expérience humaine, mais aussi un de ses effets. Elle est le point de départ de l'expérience, puisqu'elle participe à la production de sensations émotives et perceptuelles en même temps que l'expérience en tant que telle. Elle est également l'issue du processus expérientiel, puisqu'elle est la manifestation de l'évaluation que l'individu fait de l'expérience et

qu'elle contribuera à la construction de ses comportements. L'attitude est donc l'élément rétroactif du schème expérientiel.

L'attitude a aussi pour fonction l'expression des valeurs et des croyances. Ces valeurs et croyances sont en quelque sorte des idéaux auxquels les individus aspirent ou adhèrent. Les attitudes seront généralement en concordance avec ces idéaux. Par exemple, un individu fera le choix de ne pas chasser d'animaux et de ne pas consommer de la viande parce qu'il croit que les animaux ont un droit à la vie (Manfredo, 2008).

L'attitude joue également un rôle d'ajustement du comportement à l'égard des autres individus. Elle permettra ou non la coopération ou l'acceptation d'un individu au sein d'un groupe social. Si une communauté a une attitude favorable à la préservation d'une espèce animale particulière, un individu appartenant à cette communauté aura tendance à évaluer plus positivement cette position, voire à la défendre, si évidemment elle est en concordance avec ses valeurs. (Manfredo, 2008)

Enfin, les attitudes contribuent à l'autojustification du comportement des individus, particulièrement face à un groupe hostile à leurs valeurs et croyances. Elles permettent de se défendre face à ce qu'on peut penser être un préjudice. Manfredo (2008) donne l'exemple des chasseurs qui perçoivent négativement les groupes de promotion du contrôle des armes à feu puisqu'un registre viendrait restreindre leur droit de chasse. Ainsi, ces chasseurs pourraient, vraisemblablement, adopter une attitude de mépris, de frustration, d'arrogance à l'égard de ces groupes.

Enfin, les attitudes aident les individus à obtenir ce qu'ils veulent, à justifier leurs positions, à organiser leurs actions, leurs pensées et leurs rapports sociaux. Les attitudes leur servent à s'adapter dans leur monde.

1.4.5 Conclusion du cadre théorique

En conclusion, il est important de rappeler l'importance du lien entre les dimensions cognitive (la perception), affective (les émotions), sociale (la culture) et comportementale (les attitudes) dans la construction du schème expérientiel humain dans son rapport avec la faune sauvage.

La perception et les sentiments sont tous les deux une réaction du corps humain face à un stimulus. La perception est codée par des concepts perceptuels tandis que les sentiments sont codés par les concepts émotionnels. L'expérience humaine sera différente si l'on considère seulement l'une ou l'autre dimension (Jacobs, 2006). Jacobs conclut : « Just as we need perceptual mental concepts to construct perception out of sensation, we need emotion mental concepts to construct feelings out of bodily emotional reactions. » ([Traduction libre] Tout comme nous avons besoin de concepts mentaux perceptuels pour construire la perception à partir des sensations, nous avons besoin de concepts mentaux émotifs pour construire un sentiment à partir des réactions émotives physiques) (Jacobs, 2006, p.177). Autrement dit, à la fois les réactions physiques et mentales du corps sont nécessaires pour faire émerger une expérience humaine et cette dernière peut émerger en utilisant les deux types de réaction ou un seul des deux.

Les dimensions sociales et comportementales du schème expérientiel sont analysées par l'entremise de la culture et des attitudes. La culture est plutôt perçue ici comme un facteur venant influencer l'évaluation des expériences des individus et ces derniers vont en retour influencer la culture. Du côté des attitudes, elles sont en quelque sorte le reflet de la culture et représentent l'extériorisation, la concrétisation de la réaction des individus face à l'expérience vécue.

Enfin, la perception et les émotions vont construire les attitudes des individus. Avec le partage des expériences et des attitudes qui en résulte, une culture peut ainsi émerger et contribuer par la suite au façonnement des expériences individuelles.

1.5 Objet d'étude

L'objectif principal de ce travail est d'évaluer les problèmes causés par la présence des goélands dans la partie nord-est de la CMM et d'évaluer la perception citoyenne de la présence de l'espèce et de ce qui semble être un conflit de cohabitation. Suivra une réflexion sur les causes effectives de la présence des Goélands à bec cerclé et des éléments créant un espace conflictuel de cohabitation. Ainsi, nous pourrions mettre en lumière un cadre d'actions qui pourraient améliorer les conditions de cohabitation.

Nous postulons que les perceptions citoyennes, concernant le conflit de cohabitation entre les résidents de la partie nord-est de la Communauté métropolitaine de Montréal et les Goélands à bec, sont en lien avec la gestion des matières résiduelles actuelle au Québec puisque l'alimentation de ces oiseaux est issue des résidus de l'alimentation humaine.

CHAPITRE II

PROJET D'ARTICLE SCIENTIFIQUE

LA PERCEPTION CITOYENNE D'UNE PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE DE COHABITATION : LE CAS DU GOÉLAND À BEC CERCLÉ

Cynthia Moreau¹, Sandra Messih², Jean-François Giroux³ et Laurent Lepage¹

¹Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM

²Chamard & Associés

³Groupe de recherche en écologie comportementale et animale (GRECA)

Mots clés :

Conflit faune sauvage et humain, Goélands à bec cerclé, perception, nuisances,
Communauté métropolitaine de Montréal, environnement urbain.

Résumé

L'explosion démographique des Goélands à bec cerclé dans la région de Montréal a causé plusieurs heurts à la population habitant ce territoire. Omnivore, cette espèce d'oiseau se nourrit de façon significative de matières organiques issues de la consommation humaine. Plusieurs mesures ont été prises pour diminuer l'accessibilité de ces matières organiques, notamment l'effarouchement dans les lieux d'enfouissement techniques. Or, il semble persister encore un conflit de cohabitation, plusieurs années après la mise en place des dispositifs de contrôle.

Cette recherche porte sur l'évaluation des problèmes causés par la présence des Goélands à bec cerclé dans la partie nord-est de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi que sur l'évaluation de l'expérience relationnelle avec l'espèce en lien avec ce qui semble être un conflit de cohabitation.

Nous postulons que les perceptions citoyennes, concernant ce conflit sont en lien avec la gestion des matières résiduelles actuelle au Québec puisque l'alimentation de ces oiseaux est issue des résidus de l'alimentation humaine. Nous avons employé un cadre théorique porté sur l'expérience humaine. Les concepts de perception, d'émotion, de culture, d'attitude ont été analysés afin de mettre en lumière l'importance de leur interaction dans la construction des expériences humaines avec leur environnement.

Pour cela nous avons sondé 405 citoyens habitant près du plus gros lieu d'enfouissement technique au Québec et de la plus grosse colonie de Goélands à bec cerclé. Nous avons constaté qu'il y avait une présence de nuisances auprès de citoyens, mais qu'elles n'étaient pas généralisées. De plus, nous avons constaté que cette espèce d'oiseau n'est pas grandement appréciée et qu'elle est généralement associée à la gestion des matières résiduelles. Enfin, il n'y a pas lieu de dire qu'il y a un conflit, mais que l'espèce est parfois incommode et que pour certains cela entraîne des conséquences désagréables.

2.1 Introduction

La cohabitation entre les humains et la nature a fait l'objet de nombreuses réflexions à travers le temps (Jolivet, 1992; Larrère et Larrère, 1997; Latour, 1999). Le processus d'urbanisation des sociétés a été une réponse directe au besoin des communautés humaines de se protéger de l'intransigeance de la nature (Cambier, 2005). La ville a donc été l'espace où s'est jouée cette tentative de protection et de contrôle de la nature. Tant bien que mal, les communautés humaines ont su mettre en valeur ce qu'elles jugeaient non dangereux, esthétique et bénéfique pour elles-mêmes. Pour ainsi dire, la végétation a été la principale dimension de la nature à avoir été valorisée dans les milieux urbains puisqu'elle assainit le sol, l'air et l'eau (Blanc, 2000 et 2009). La question principale est la suivante : où commence et où se limite la place des animaux en ville? Quelles sont les expériences vécues par les citoyens quant à la cohabitation avec la faune en milieu urbain? Comme la ville est un espace défini par et pour les humains, l'animal dans la ville se voit assigner ses limites. La définition de la ville implique une limitation de la place de la nature et n'y inclut donc qu'une « nature désirée ». Y a-t-il toutefois une possibilité d'intégration d'une nature plus ou moins désirée? Certains êtres vivants font régulièrement l'objet d'une tentative de contrôle ou simplement de mise à l'écart : on ne veut pas les voir, encore moins cohabiter avec eux (Hill *et al.*, 2010; Manfredo *et al.*, 2003; Blanc, 2000).

Une des espèces animales avec lesquelles on observe à divers endroits une problématique de cohabitation en Amérique du Nord est le Goéland à bec cerclé (*Larus delawarensis*). En 1916, la signature de la Convention sur les oiseaux migrateurs entre les États-Unis et le Canada – par l'entremise de la Grande-Bretagne, offrant une protection légale au Goéland à bec cerclé, a permis d'abord une stabilisation et une protection de sa population, décimée en raison de l'exploitation de ses œufs et ses plumes. Depuis, cet oiseau migrateur a su s'adapter et tirer avantage des transformations anthropiques du territoire, notamment de

l'augmentation générale de la production/consommation alimentaire dans la seconde moitié du XXe siècle. Son comportement fidèle, opportuniste, adaptatif et parfois même agressif lui a permis de tirer profit du mode de vie des communautés humaines nord-américaines engendrant ainsi une explosion démographique (Solman, 1994). Soulignons que chez certaines communautés, la présence des Goélands à bec cerclé cause des dommages matériels dus à l'action corrosive des fientes, suscite des craintes quant à la santé humaine et exaspère les personnes fréquentant les parcs en raison de leur agressivité à quémander de la nourriture (Blokpoel et Tessier, 1986; Belant, 1997). Il semble précisément y avoir une certaine problématique de cohabitation entre cette espèce d'oiseau et des citoyens de la CMM, particulièrement auprès de ceux habitant les municipalités de Terrebonne, Charlemagne et Repentigny. Il y a donc lieu de se questionner sur cette situation.

L'archipel montréalais est particulièrement favorable à l'établissement de colonies de Goélands à bec cerclé, car il comprend une multitude d'îles recouvertes de végétation clairsemée, d'eau et d'opportunités d'alimentation. Ils y ont trouvé un endroit par excellence pour y vivre. On a observé la première colonie de Goélands à bec cerclé dans la région de Montréal en 1953 (Mousseau, 1984). En 2009, on comptait environ 67 539 couples nicheurs, pour l'ensemble de la région de Montréal (P. Brousseau, SCF, comm. pers.). Ils nichent sur des îlots, protégés des prédateurs potentiels, à côté d'un centre urbanisé comptant plus de trois millions de personnes. Les matières résiduelles produites dans cette région sont enfouies dans quatre sites d'enfouissement technique. L'alimentation est donc fortement accessible et peut provenir à la fois des matières résiduelles générées par les humains, des terres agricoles environnantes et des proies dites naturelles du goéland (Lagrenade et Mousseau, 1981).

L'objectif principal de cet article est d'évaluer les problèmes causés par la présence des Goélands à bec cerclé dans la partie nord-est de la CMM et d'évaluer la perception citoyenne de cette présence et de ce qui semble être un conflit de cohabitation. Il s'ensuivra une réflexion sur les causes effectives de la présence des

goélands à bec cerclé et sur les éléments qui créent une situation conflictuelle de cohabitation.

2.2 Aire d'étude

La présente étude concerne trois municipalités de la CMM soit Terrebonne, Charlemagne et Repentigny. Ces municipalités ont été choisies parce qu'elles sont situées entre le plus gros site de nidification des Goélands à bec cerclé de la région de Montréal, l'Île Deslauriers, avec 48 000 couples nicheurs, et le lieu d'enfouissement technique (LET) de Lachenaie, le plus gros site d'enfouissement au Québec. Elles sont ainsi traversées par un couloir de déplacement des Goélands à bec cerclé entre ces deux sites. D'un point de vue géographique, ces municipalités sont situées dans la couronne nord-est de la CMM, à la jonction du Fleuve St-Laurent, de la rivière des Mille-Îles et de la rivière des Prairies (Fig 2.1).

En ce qui concerne Terrebonne, nous avons sélectionné le quartier Lachenaie, pour sa proximité du LET de Lachenaie. Nous avons estimé que l'ensemble du quartier est touché par la présence des Goélands à bec cerclé. Ce quartier est situé entre 350 mètres et 2,34 km du LET et entre 5,35 et 5,67 km du site de nidification (Fig. 2.1). Ce quartier compte environ 1 425 ménages.

Nous avons sélectionné l'ensemble de la municipalité de Charlemagne puisque l'ensemble de la ville se situe dans le couloir de déplacement des Goélands à bec cerclé. La municipalité est située entre 1,83 et 3,13 km du LET et entre 3,36 et 4,55 km du site de nidification (Fig. 2.1). La municipalité compte environ 1 780 ménages.

Enfin, l'ouest de Repentigny représente la partie de la municipalité touchée par le couloir de déplacement des Goélands à bec cerclé, plus spécifiquement la partie nord du district administratif 1 et la partie ouest du district administratif 2. Ces quartiers sont situés entre 3,43 et 4,16 km du LET et entre 2,37 et 3,11 km du site

de nidification (Fig. 2.1). L'aire sélectionnée compte environ 7 500 ménages et compte pour 25 % du territoire total de la municipalité.

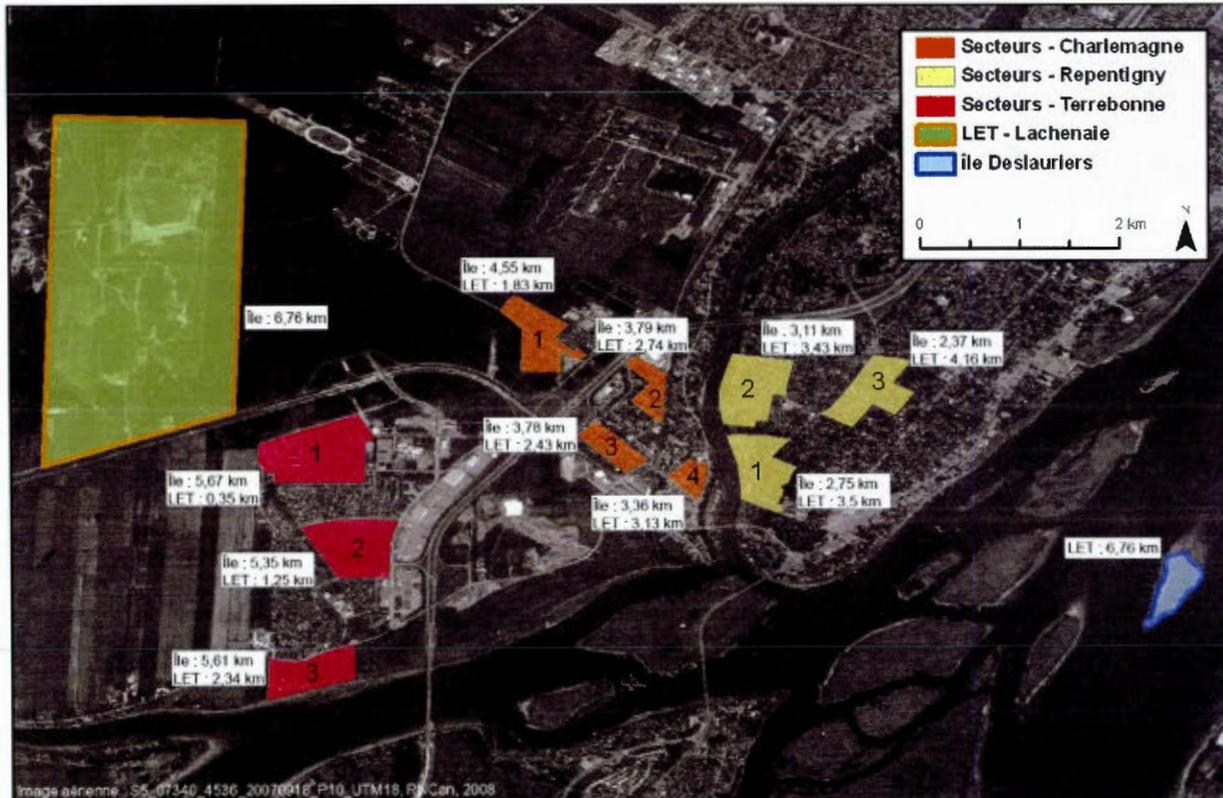


Figure 2.1. Territoire à l'étude

2.3 Cadre conceptuel

La problématique des relations entre les humains et les espèces sauvages s'est développée à travers le courant de l'écologie animale et plus récemment on y a observé un élargissement du champ de recherche par l'entremise de la sociologie environnementale et la psychologie sociale. L'introduction des sciences sociales répond à la nécessité d'une plus grande compréhension de l'action humaine sur les espèces sauvages et plus particulièrement de l'interaction entre ces deux groupes (Manfredo et Dayer, 2004). Ces deux champs d'étude sont intéressants puisque l'étude des interactions entre la nature et la culture, dans sa dimension sociale, fait

grandement appel aux valeurs, aux idéologies, aux représentations et aux attitudes (Picon, 2007).

Le cadre de notre recherche s'inscrit dans un des champs de la psychologie sociale : le champ de la cognition, sous l'angle de la théorisation de l'expérience. Sans nier l'importance de la sociologie environnementale, il s'avère fort pertinent de bien comprendre l'expérience humaine par rapport à un conflit de cohabitation. Les personnes vivant au quotidien la situation sont à même d'apporter un éclaircissement sur ladite problématique, tant au niveau des causes et des effets que des solutions.

La conceptualisation des relations entre l'humain et le monde extérieur prend racine dans la conception que nous nous faisons du monde. Cette conception se construit par l'entremise de nos expériences. C'est elle qui nous permettra d'évaluer si une expérience vécue avec l'environnement extérieur est positive, neutre ou négative.

La théorisation et l'analyse de l'expérience humaine avec le monde extérieur sont grandement développées chez Jacobs (2006). Il nous rappelle que l'expérience humaine s'enracine dans ce que nous percevons, dans ce que nous apprenons individuellement et collectivement et dans ce que nous éprouvons comme émotion. La théorisation de l'expérience pour analyser la relation entre les citoyens habitant les municipalités de Terrebonne, Charlemagne et Repentigny et les Goélands à bec cerclé semble approprié pour bien comprendre ce qui semble être un conflit de cohabitation. La théorie développée se trouve à la croisée des chemins entre la psychologie sociale et la neuropsychologie. Seul la première dimension sera retenue puisque le cadre de l'analyse de cas se limite à la dimension sociale de l'expérience vécue et perçue avec les Goélands à bec cerclé habitant les environs de la CMM.

Dans un premier temps, nous allons explorer la théorisation de l'expérience à travers les concepts de perception, de culture et d'émotion. Nous allons compléter cette théorisation en ajoutant une quatrième dimension : celle des attitudes. Cet ajout est

essentiel si l'on veut comprendre la portée de l'expérience sur nos comportements. Jacobs réfléchit essentiellement sur le processus qui permet l'expérience, mais peu sur les effets de l'expérience. L'expérience est génératrice d'attitudes et de comportements sociaux, qui en retour deviennent une culture sociale, ou individuelle, influençant le contenu des expériences futures. En ajoutant une dimension plus comportementale, l'attitude vient compléter le schème de l'expérience. Cette dimension est très bien développée chez les théoriciens des relations entre la faune sauvage et les communautés humaines – le courant anglophone *Wildlife-Human Conflict* (Manfredo, 2008; Jacobs, 2009; McCleery *et al.*, 2006; Zinn *et al.*, 2008). Au final, mieux comprendre l'interrelation entre les divers concepts entourant les dimensions affective (les émotions), cognitive (la perception), sociale (la culture) et comportementale (les attitudes), c'est mieux comprendre comment se vivent les relations entre les humains et la faune sauvage (Manfredo, 2008).

La perception et les sentiments sont tous les deux une réaction du corps humain face à un stimulus. La perception est codée par des concepts perceptuels tandis que les sentiments sont codés par les concepts émotionnels. L'expérience humaine sera différente si l'on considère seulement l'une ou l'autre dimension. Les réactions physiques et mentales du corps sont nécessaires pour faire émerger une expérience humaine et cette dernière peut émerger en utilisant les deux types de réaction ou un seul des deux (Jacobs, 2006).

Les dimensions sociales et comportementales du schème expérientiel sont analysées par l'entremise de la culture et des attitudes. La culture est perçue ici comme un facteur venant influencer l'évaluation des expériences des individus et ces derniers vont en retour influencer la culture. Du côté des attitudes, elles sont en quelque sorte le reflet de la culture et représentent l'extériorisation, la concrétisation de la réaction des individus face à l'expérience vécue.

Enfin, la perception et les émotions vont construire les attitudes des individus. Avec le partage des expériences et des attitudes qui en résulte, une culture peut ainsi émerger et contribuer par la suite au façonnement des expériences individuelles.

2.4 Méthodologie

2.4.1 Protocole d'échantillonnage

Nous avons procédé à un échantillonnage à deux degrés. Dans un premier temps, le territoire a été divisé selon un échantillonnage probabiliste en grappes, cette méthode permettant d'obtenir des groupes représentatifs du territoire (Ardilly, 2006). C'est ainsi que nous avons sélectionné trois secteurs dans l'est de Terrebonne, trois dans l'ouest de Repentigny et quatre dans l'ensemble de la municipalité de Charlemagne, pour un total de dix secteurs. À défaut de pouvoir couvrir l'ensemble du territoire, ces secteurs ont été choisis en fonction des objectifs suivants : 1- rencontrer des citoyens de l'ensemble de la superficie; 2- optimiser la réalisation d'un sondage de type porte-à-porte, sans nuire à la qualité des informations recueillies. Dans un second temps, un échantillonnage probabiliste systématique, intégrant une sélection des maisons par intervalle, a été réalisé au sein des grappes.

2.4.2 Le questionnaire

Le questionnaire a été construit à partir de la documentation existante concernant la situation vécue par les citoyens au sujet de la présence des Goélands à bec cerclé sur le territoire de la CMM ainsi que celle existante, tant au niveau municipal, national qu'international. Par la suite, la prise de connaissance par la lecture de certains comptes-rendus des activités du Comité régional de concertation et de coordination, mis sur pied en 2007 pour faire face à la problématique du goéland dans la région, nous a permis de relever les principaux enjeux actuels montréalais de la problématique de la présence des Goélands à bec cerclé et de la situation plus spécifique des municipalités de la partie nord-est de la CMM.

Le questionnaire comportait 53 questions (Appendice A). Nous l'avons construit selon cinq types d'informations recherchées : le profil sociologique des répondants, leur connaissance sur les goélands, leur perception de la problématique engendrée par ces oiseaux, leurs comportements face à la problématique de cohabitation et finalement, la gestion politique de ce qui est présenté comme un conflit de cohabitation entre les Goélands à bec cerclé et les citoyens. Nous avons utilisé 12 questions ouvertes, 28 fermées et 8 préformées que nous avons encodées pour ainsi procéder à une analyse quantitative des informations recueillies.

2.4.3 Le sondage

Nous avons employé la méthode du sondage et effectué un porte-à-porte au sein de l'échantillon établi. Le porte-à-porte a été réalisé selon une formule d'alternance en fonction du nombre d'habitants dans les secteurs. Les maisons sélectionnées représentaient 7 à 10 % du secteur échantillonné.

Une équipe de neuf personnes a visité les résidences durant les mois de novembre et décembre 2009. L'enquête a été réalisée les soirs de semaine pour le secteur nord de Lachenaie et les jours de fin de semaine pour tous les autres secteurs. Ce qui a motivé ce changement d'horaire a été le taux élevé de refus de répondre au questionnaire lors du porte-à-porte effectué les soirs de semaine. Nous avons donc adapté notre collecte de données aux meilleures disponibilités des citoyens à sonder.

2.4.4 Le traitement des données

Nous avons effectué une compilation et un traitement de données sur l'ensemble des questionnaires remplis par l'entremise du logiciel PASWStatistics 18.0. Pour chaque question, nous avons comparé la fréquence des réponses entre les

municipalités à l'aide de tests Khi deux. Le seuil de signification accepté dans tous les tests statistiques était de $P < 0,05$.

Une analyse préliminaire par secteur a été produite. Or, il n'avait pas de différence significative dans les résultats par secteur, ce qui amené à traiter et analyser les résultats par municipalités, échelle d'analyse retrouvant des différences significatives intéressantes.

2.5 Résultats

Nous avons utilisé la Loi de Bernoulli pour établir l'échantillonnage. Avec un taux de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 8 %, nous devons atteindre un objectif de 421 questionnaires complétés. Au total, nous avons visité 1 530 maisons dans les trois municipalités : 634 personnes étaient absentes, 491 personnes ont refusé de participer au sondage et 405 personnes ont accepté d'y participer. Il manque donc 16 questionnaires (4 %), ce qui ne devrait pas trop influencer la représentativité de notre sondage. Nous pensons que les informations recueillies par les répondants sont tout de même porteuses de tendances sociales régionales. Nous avons obtenu 113 répondants à Terrebonne, 146 à Repentigny et 146 également à Charlemagne. Les principales raisons des refus concernaient le manque d'intérêt ou de temps.

2.5.1 Profil sociologique des répondants

Au sein de notre échantillon, nous avons presque une parité des genres, avec 48 % de femmes et 52 % d'hommes. La catégorie d'âge la plus fréquente était celle des 36-45 ans à Terrebonne (34 %) alors que les 46-55 ans étaient les plus nombreux à Repentigny (27 %) et à Charlemagne également (23 %). Il est important de souligner que seulement 38 % des personnes de Terrebonne avaient 46 ans et plus par rapport à 71 % et 68 % à Repentigny et Charlemagne, respectivement ($\chi^2 = 52,206$; $df=10$; $P < 0,001$).

La majorité des personnes sondées (92 %) habitaient une maison unifamiliale et une proportion égale était propriétaire de leur résidence. De plus, 96 % des propriétaires vivaient dans des maisons unifamiliales ($\chi^2 = 118,902$; $df=1$; $P < 0,001$). À Charlemagne, ces pourcentages étaient un peu plus faibles avec 79 % de maisons unifamiliales ($\chi^2 = 48,700$; $df=2$; $P = 0,000$) et 83 % des personnes qui étaient propriétaires de leur habitation ($\chi^2 = 20,829$; $df=2$; $P = 0,000$).

Au total, 73 % des ménages sondés étaient constitués de deux adultes. Beaucoup plus de gens de Repentigny et de Charlemagne n'avaient pas d'enfants (respectivement 71 % et 68 %), comparativement à Terrebonne où 60% d'entre eux avaient au moins un enfant.

Globalement, 40 % des personnes sondées avaient au maximum l'équivalent des études secondaires et 60 % des études postsecondaires. Nous avons observé qu'il y avait une plus grande proportion de personnes ayant des études postsecondaires à Terrebonne (75 %) comparativement à Charlemagne (50 %) et Repentigny (56 %) ($\chi^2 = 17,170$; $df=2$; $P = 0,000$).

La majorité des répondants de Repentigny et de Charlemagne habitaient leur lieu de résidence depuis plus de 11 ans (respectivement 62 % et 63 %) alors que 67 % des gens de Terrebonne habitaient le leur depuis moins de 10 ans ($\chi^2 = 32,178$; $df=6$; $P < 0,001$).

Finalement, une grande majorité des personnes interrogées utilisaient leur terrain d'habitation (96 %). Les principaux usages du terrain d'habitation étaient le patio (76 %), le parterre (74 %), la piscine (54 %) et le jardin potager (33 %).

2.5.2 Connaissance des citoyens au sujet des goélands

Dans un premier temps, nous avons évalué le niveau de connaissance des répondants au sujet des Goélands à bec cerclé afin de déterminer s'ils étaient

familiers avec l'espèce, s'ils en avaient vu à proximité de leur résidence et s'ils avaient une idée des facteurs qui pouvaient les attirer en milieu urbain.

Nous avons constaté d'emblée qu'au sein des trois municipalités étudiées, 95 % des personnes pensaient que c'était la disponibilité alimentaire qui attirait les Goélands à bec cerclé. Seulement 13 % des personnes sondées ont mentionné l'absence de prédateurs comme facteur favorisant la présence de l'espèce et 7 % ont évoqué un site de nidification approprié.

Parmi les 95 % qui considéraient que c'était la disponibilité alimentaire qui attirait les Goélands à bec cerclé, 75 % pensaient qu'ils sont attirés par la nourriture qu'ils trouvent dans les LET. Cette association est plus forte chez les individus à Terrebonne et Charlemagne (76 % et 86 % respectivement) comparativement à Repentigny (63 %; $\chi^2 = 20,154$; $df=2$; $P < 0,001$). Globalement, 62 % des personnes pensent que les Goélands à bec cerclé se nourrissent à partir de l'alimentation accessible près des espaces commerciaux. Par contre, ce taux descend à 47 % à Charlemagne ($\chi^2 = 19,694$; $df=2$; $P < 0,001$). Finalement, 23 % des gens pensent que les Goélands à bec cerclé se nourrissent à partir de la disponibilité alimentaire dans les espaces publics, sous-entendant ici la nourriture que l'on retrouve dans les poubelles publiques. Nous avons constaté une plus grande proportion de gens qui associent l'alimentation aux espaces publics chez les répondants de Terrebonne (33 %) que chez ceux de Repentigny (18 %) ou de Charlemagne (20 %; $\chi^2 = 9,088$; $df=2$; $P < 0,05$). Enfin, 19 % des gens pensent que les Goélands à bec cerclé se nourrissent à même les poubelles résidentielles.

Nous avons également recueilli des informations sur l'observation des Goélands à bec cerclé par les répondants afin de comprendre comment ces oiseaux se manifestent dans leur vie quotidienne et d'évaluer l'ampleur de leur présence. Quatre-vingt-deux pourcent des gens ont affirmé avoir observé des Goélands à bec cerclé à partir de leur lieu de résidence. Une plus grande proportion dit avoir observé cet oiseau dans la municipalité de Charlemagne (88 %; le $\chi^2 = 7,063$; $df=2$; $P <$

0,05).

Au niveau de la fréquence, 48 % des personnes interrogées ont dit avoir observé des Goélands à bec cerclé tous les jours pendant l'été. Lorsque l'on élargit à une fréquence d'observation d'au moins deux fois par semaine, ce sont 81 % des personnes sondées qui ont noté une présence de Goélands à bec cerclé.

Concernant la taille des groupes observés, 46 % des personnes ont rapporté qu'elles observaient des groupes de 5 à 25 oiseaux. Par contre, à Charlemagne, 45 % des personnes ont observé des groupes de plus de 25 goélands, comparativement à 18 et 23 % respectivement à Terrebonne et Repentigny ($\chi^2 = 22,349$; $df=4$; $P < 0,001$).

Une grande majorité des personnes (82%) ont observé une présence de goélands ailleurs que chez eux. Les personnes de Repentigny ont rapporté plus d'observation ailleurs que chez elles que celles de Terrebonne et Charlemagne, soit respectivement 92 %, 77 % et 76 % ($\chi^2 = 14,307$; $df=2$; $P < 0,001$). Les principaux endroits d'observation, en ordre décroissant d'importance, étaient les restaurants ou casse-croûte (59 %), les cours d'eau (35 %), les centres commerciaux (30 %) et les parcs (26 %).

2.5.3 Perception des citoyens vis-à-vis les goélands

Nous avons ensuite exploré les perceptions qu'avaient les répondants à l'égard des Goélands à bec cerclé et des impacts engendrés par cette espèce. Nous avons constaté que 52 % des personnes sondées étaient fortement ou moyennement préoccupées par la présence des Goélands à bec cerclé alors que les autres n'en étaient que peu ou pas préoccupées. Il est intéressant de noter une plus forte préoccupation chez les personnes vivant à Charlemagne, où 60 % des répondants étaient fortement ou moyennement préoccupés ($\chi^2 = 7,218$; $df=2$; $P < 0,05$).

Globalement, 50 % des personnes sondées avaient une perception négative du Goéland à bec cerclé alors que 43 % avaient une perception neutre, c'est-à-dire, à la fois positive et négative ou indifférente face à cette espèce. Seules 7 % des personnes interrogées avaient une perception positive vis-à-vis l'oiseau.

Il est intéressante de souligner que chez les personnes habitant les trois municipalités depuis moins de deux ans, entre trois et cinq ans, entre six et dix ans et onze ans et plus, manifestaient des préoccupations de moyennes à fortes dans les proportions suivantes : 31 %, 36 %, 48 % et 63 % ($\chi^2 = 27,699$, $df = 3$, $P = 0,000$). Il en est de même pour les perceptions négatives, avec respectivement 37 %, 38 %, 45 % et 60 % ($\chi^2 = 17,398$, $df = 6$, $P < 0,05$).

Cinquante-trois pourcent des personnes sondées considéraient que l'oiseau est nuisible et 30 % pensaient qu'ils sont utiles à la vie urbaine. Il est intéressant de souligner que 30 % des personnes qui affirmaient que l'espèce est utile considéraient tout de même que l'espèce pouvait être nuisible.

Ajoutons que 28 % des personnes rencontrées considéraient que le Goéland à bec cerclé était un bel oiseau à observer et 19% des personnes sondées ont d'autres opinions sur cet oiseau. Les principales opinions concernent les éléments suivants, présentés en ordre décroissant : une espèce au mauvais endroit, une espèce rebutante (ex. rat volant, étrange, laide, imbécile, à exterminer, inutile), une espèce qui fait partie de la nature, une espèce nuisible lorsqu'en trop grande quantité, une espèce nuisible à certains endroits (ex. près des restaurants, dans les parcs).

Enfin, la question des nuisances vécues a été également sondée. Celles-ci ont été regroupées par types et mesurées sur une échelle de zéro à dix, zéro étant une absence de nuisance et dix représentant de très fortes nuisances. En observant leur distribution sur une boîte à moustache ainsi que l'histogramme, on observe que ce sont les fientes sur les autos et sur les autres biens matériels, et dans une moindre

mesure les cris désagréables, qui constituent les nuisances les plus importantes déclarées par les répondants (Fig. 2.2 et 2.3).

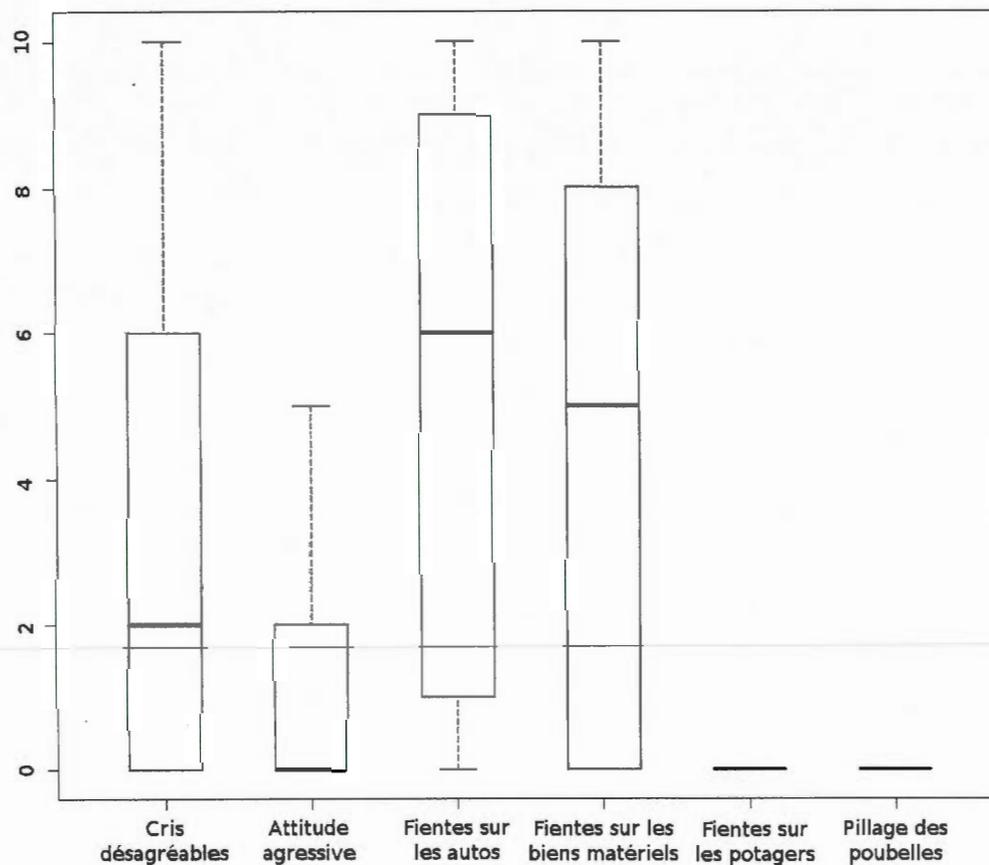


Figure 2.2. Distribution des réponses (échelle de 0 à 10) des répondants de Repentigny, Charlemagne et Terrebonne concernant six types de nuisances causées par les goélands à bec cerclé.

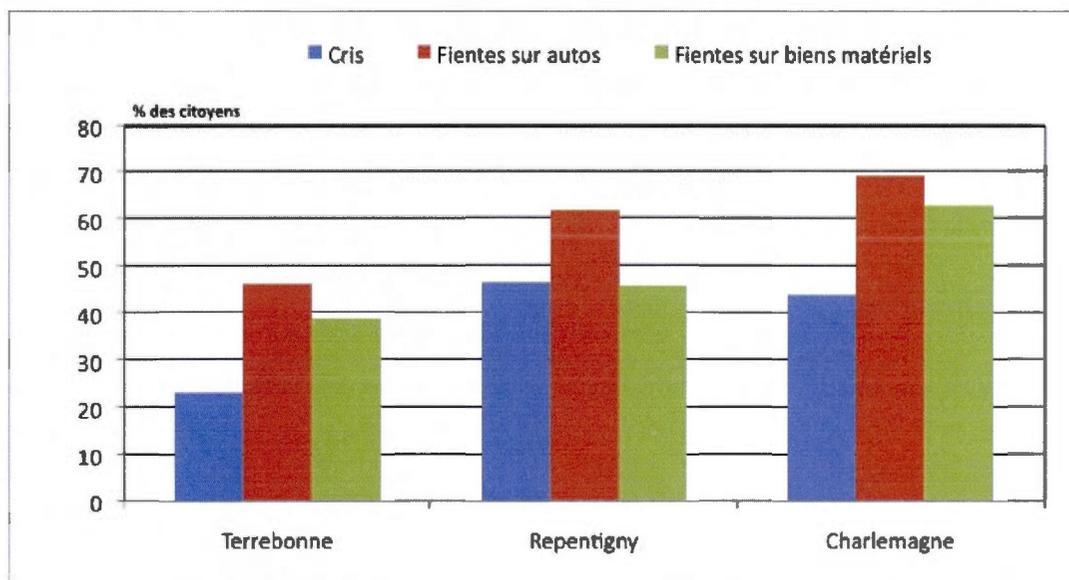


Figure 2.3. Pourcentage des répondants vivant des nuisances de moyennes à très fortes, selon les municipalités et selon les trois types de nuisances les plus importantes.

De plus, en compilant l'ensemble des nuisances sur une échelle de zéro à 60, 85% des personnes interrogées ont vécu une quelconque nuisance peu importe l'intensité ; 83 % de ces personnes se situent sur l'échelle de 30 et moins et 46 % se situent sur l'échelle de 15 et moins.

Il est également intéressant de remarquer que selon le nombre d'années d'habitation des citoyens, il y a une différence en ce qui a trait à deux types de nuisances. Concernant les fientes sur les biens matériels dans la cour, les personnes habitant les trois municipalités depuis moins de deux ans, entre trois et cinq ans, entre six et dix ans et onze ans et plus, éprouvaient des nuisances de moyennes à très fortes dans les proportions suivantes : 33 %, 32 %, 41 % et 63 % ($\chi^2 = 41,694$, dl = 15, $P < 0,001$). Il en est de même pour les fientes sur les automobiles, avec respectivement 38 %, 51 %, 58 % et 69 % ($\chi^2 = 32,215$, dl = 15, $P < 0,05$).

Enfin, près d'une personne sondée sur trois (32 %) a exprimé des craintes liées à la présence de Goélands à bec cerclé en milieu urbain. La principale inquiétude,

rapportée par 75 % de ces personnes, était que les Goélands à bec cerclé sont potentiellement vecteurs de maladies. Une autre source de craintes était la contamination potentielle de l'eau de consommation (33 %). Seulement 32 % des personnes ayant des craintes ont mentionné la question de l'insalubrité des habitations et 29 % la question de la détérioration des biens matériels par les Goélands à bec cerclé. Les autres objets de craintes identifiées par 33 % de ces personnes étaient, présentées en ordre décroissant, les déjections risquant de tomber sur soi, la surpopulation de l'espèce, son agressivité, l'atteinte à la santé des enfants, la diminution des autres espèces aviaires et la détérioration des biens publics.

2.5.4 Perception des citoyens vis-à-vis leur comportement

Dans cette partie, les comportements des répondants, relativement à la présence des Goélands à bec cerclé et plus généralement aux problématiques environnementales, ont été sondés.

Globalement, 97 % des personnes ont affirmé qu'il ne faut pas nourrir cet oiseau et un pourcentage similaire a affirmé qu'elles ne les nourrissaient pas.

Parmi les personnes ayant affirmé que les activités humaines ont des impacts sur la présence des Goélands à bec cerclé, 38 % ont répondu que l'impact le plus important était le fait de les nourrir et ce taux est plus élevé à Terrebonne (46 %; $\chi^2 = 17,527$; $df=6$; $P < 0,05$). De plus, 28 % ont affirmé que c'est l'alimentation à partir des LET qui influence le plus la présence des Goélands à bec cerclé en milieu urbain et ce taux est plus élevé à Charlemagne (37 %). Enfin, 29 % ont mentionné que ce sont ces deux facteurs qui ont un impact sur la présence de ces oiseaux et 4 % ont nommé d'autres types d'activités humaines ayant des impacts sur leur présence, telle que la dénaturation de leur milieu de vie, c'est-à-dire que les milieux urbains ne sont pas leur milieu naturel, la gestion du territoire urbain et la chasse aux Goélands à bec cerclé.

Il est intéressant de noter que 81 % des personnes sondées pensent qu'il est possible de modifier le comportement des citoyens lorsqu'il est question d'une problématique environnementale. Par contre, ce taux descend à 66 % chez les personnes de Charlemagne ($\chi^2 = 34,808$; $dl=4$; $P < 0,001$). Parmi les personnes qui pensent qu'il est possible de modifier le comportement des citoyens, 65 % pensent que c'est par la sensibilisation, l'information et l'éducation que les comportements citoyens peuvent changer. Soulignons qu'à Charlemagne ce taux descend à 57 % ($\chi^2 = 20,653$; $dl=8$; $P < 0,05$). Enfin, 15 % des personnes de Charlemagne pensent que le comportement est difficile à changer, comparativement à Terrebonne et Repentigny (respectivement 2 % et 7 %).

2.5.5 Gestion politique

Dans cette partie, nous avons voulu interroger les répondants sur leurs connaissances et leurs opinions concernant la gestion de la problématique des Goélands à bec cerclé.

On note d'abord une certaine confusion au niveau de la responsabilité légale de la gestion des goélands à bec cerclé. Seulement 17 % des personnes sondées savent que tout ce qui touche le statut d'espèce protégée, la gestion relève du gouvernement fédéral. C'est à Charlemagne que l'on observe le plus haut taux de réponses en ce sens (22 %; $\chi^2 = 31,808$; $dl=8$; $P < 0,001$). Pour le reste, 27 % des gens pensent que c'est le pallier provincial qui est concerné par la gestion de la problématique et 17 % au niveau municipal. Enfin, 17 % des personnes sondées pensent qu'il y a une responsabilité partagée entre les différentes instances gouvernementales, considérant les différents aspects de la problématique.

Globalement, 46 % des personnes croient qu'il n'existe pas de mesure d'intervention au sein de leur municipalité, 26 % ne le savent pas et 28 % des personnes sondées pensent qu'il en existe, avec un proportion plus élevée à Terrebonne (36 % ; $\chi^2 =$

19,336; $df=4$; $P < 0,001$). Lorsque nous leur avons demandé la nature de ces mesures, 30 % de ces répondants ont mentionné l'existence de réglementations concernant la gestion des matières résiduelles au niveau résidentiel, 26 % ont affirmé connaître l'existence de programmes d'effarouchement dans les LET et 23 % n'ont aucune idée du type de mesures existantes même s'ils conçoivent l'existence de mesures. Enfin, 21 % ont fait part d'autres types de mesures, dont l'initiative individuelle, le contrôle des populations d'oiseaux ou une combinaison de ces différentes mesures.

Enfin, 71 % des répondants pensent que les instances politiques doivent intervenir. Pour 39 % des gens, ces interventions devraient relever à la fois d'une gestion sociale et faunique alors que 41 % pensent qu'elles devraient être uniquement sociales et 18 % uniquement fauniques.

2.6 Discussion

À la lumière des résultats, nous observons une perception relativement négative à l'égard des Goélands à bec cerclé de la région. Sans diminuer l'importance de certaines nuisances vécues, une différence existe entre la perception négative et les désagréments que cause la présence de cette espèce. Cet écart, entre la perception et la réalité décrite, prend racine dans l'image que les citoyens se font du Goéland à bec cerclé et cette perception prend racine dans l'expérience que les citoyens ont avec l'espèce.

2.6.1 De quels conflits parlons-nous?

Il y a certes des désagréments au niveau du cadre bâti et des biens individuels des citoyens de ce secteur de la CMM. Il y a également une part non négligeable, et légitime, de craintes par rapport à la santé humaine. À la lumière des rencontres avec les résidents des trois municipalités, trois types de problématiques ressortent : matérielle, sanitaire et symbolique/esthétique. C'est dans ce dernier type de

problématique que la compréhension dudit conflit est la plus éclairante sur le plan de la cohabitation.

2.6.2 Problématique matérielle

Les problématiques matérielles concernent essentiellement la détérioration des voitures, des toitures, des meubles des arrière-cours, ainsi que des piscines. Elles sont généralement associées aux fientes qui ont une action corrosive sur les biens matériels. Nous constatons qu'il y a une présence significative de nuisance auprès de la population sondée. Cependant, il n'existe pas de mesures de compensation de ces effets pour les citoyens vivant le désagrément : ils sont contraints à une prise en charge individuelle du problème, par exemple le nettoyage et parfois le remplacement des biens affectés.

Par contre, les informations recueillies montrent que les nuisances ne sont pas généralisables à l'ensemble de la population vivant sur le territoire de la CMM. Si l'on considère que les personnes vivant dans le corridor entre la plus grosse colonie de goélands du St-Laurent et le plus gros LET du Québec subissent peu de nuisances, nous pouvons émettre l'hypothèse que la situation sera moins importante dans les communautés urbaines vivant plus loin. Toutefois, la situation décrite par les répondants pourrait vraisemblablement représenter la situation de l'ensemble des citoyens des trois municipalités ainsi que les autres municipalités situées près du site de nidification.

N'ayant pas rencontré d'agriculteurs, nous ne pouvons pas étendre cette réflexion à leur situation particulière. Les agriculteurs des environs, exploitant des fermes maraîchères, sont assez nombreux et sont également exposés à la présence de goélands, ce qui pourrait occasionner des impacts sur leurs récoltes, et par conséquent, des impacts financiers négatifs. En effet, ce sont les seuls, avec les gestionnaires d'aéroports et de LET, à avoir obtenu des permis d'abattage par l'entremise du Service canadien de la faune d'Environnement Canada. De plus, le

territoire à l'étude est situé près d'un LET qui pratique l'effarouchement de façon intensive. Il existe des LET environnants qui effarouchent peu ou pas et ces lieux deviennent une source potentielle d'alimentation pour les goélands, sans toutefois être une source principale de leur alimentation (Patenaude-Monette, 2011).

2.6.3 Problématique de santé humaine

La question de la santé humaine se pose en termes de potentiel de transmission de maladies chez les humains et les animaux d'élevage destinés à la consommation, ainsi que de détérioration de la qualité des eaux. Ainsi, les fientes sont perçues comme étant des vecteurs de transmission de maladie. En effet, des craintes ont été exprimées par près du tiers des personnes interrogées (32 %) et, de ce nombre, 75 % craignent explicitement la transmission de maladies. Ce qui fait qu'environ 25 % de la population totale sondée craint la transmission de maladies.

Plusieurs études (Lévesque *et al.*, 1993; 2000; Alderisio et De Luca, 1999) ont été menées sur la composition bactériologique des fientes de goélands et font état de la présence d'un certain nombre de microorganismes potentiellement dangereux pour la santé humaine, tels que la *Salmonella*, la *Campylobacter* et la *Yersinia* (Lévesque et Brousseau, 2003). Ces microorganismes sont également plus présents chez les goélands se nourrissant de matières provenant de sites contaminés (Girdwood *et al.*, 1985). Ces études font part d'un manque de connaissances concernant le risque bactériologique réel. Par contre, Lévesque *et al.* (2000) soulignent que la présence des goélands, dans le cas des eaux de plaisance, peut certes contribuer à la dégradation des eaux, mais n'est pas un vecteur significatif de transmission de maladie. Dans les cas de fientes présentes sur les plages publiques, le potentiel de transmission de maladie est non significatif au Québec (Lévesque *et al.*, 1993; 2000). Il n'existe pas suffisamment d'étude sur le potentiel de transmission des fientes que l'on retrouve en milieu urbain, que ce soit sur les voies publiques ou les biens matériels privés (Kinzelman *et al.*, 2008).

Enfin, selon Lévesque *et al.* (2000), les différences régionales de taux de microorganismes dans les fientes des goélands sont dues à leur alimentation et aux types de contaminants présents dans l'environnement où l'espèce vit. Selon les régions, il y a présence ou absence de certains pathogènes potentiellement dangereux pour l'humain. Ces différences régionales n'ont pas d'influence sur le potentiel de transmission de microorganismes pathogènes puisque dans l'ensemble, l'impact de leur présence dans l'environnement n'est pas significatif. La problématique de la propagation de maladie de source animale ne doit pas s'évaluer selon une espèce particulière : elle doit plutôt être prise dans son contexte environnemental général (Lévesque *et al.*, 2000). Il semble donc que l'ensemble de l'espèce n'est pas directement responsable d'un quelconque problème de santé humaine lié aux microorganismes transmis d'animal à humain.

2.6.4 Problématique esthétique – symbolique

La problématique esthétique/symbolique est très présente au sujet du Goéland à bec cerclé, tant sur le plan du référentiel, de l'hygiène et de l'exacerbation des conséquences liées à la gestion actuelle des matières résiduelles. Le Goéland à bec cerclé fait partie d'une catégorie d'espèces indésirables dans notre imaginaire collectif. Il est symboliquement associé à nos déchets, à nos résidus de consommation; 95% des personnes interrogées associaient la disponibilité alimentaire à la présence de l'oiseau et parmi ces personnes, le trois quart associait alimentation aux résidus de consommation humaine. La moitié des répondants avaient une vision négative de cette espèce et plus de la moitié également considérait l'oiseau comme étant nuisible. Le déchet est généralement associé à la saleté, aux défauts de notre société, à ce qui doit être évacué de notre conscience : il crée donc un sentiment de négation et de répulsion (Sperandio, 2011).

Pour beaucoup de personnes interrogées, les Goélands bec cerclé ont été détournés de leur environnement originel. Or, il apparaît que cette espèce vit dans la périphérie de l'île de Montréal depuis déjà 1953 et que le développement des

banlieues a eu lieu après l'établissement des différents sites de nidification. Montréal est depuis longtemps un centre urbain important et a certes pu influencer l'établissement des colonies de Goélands à bec cerclé en périphérie bien avant le développement de la banlieue. Par contre, l'étalement urbain n'a fait que rapprocher les communautés humaines de ces colonies.

2.6.5 Les perceptions du Goéland à bec cerclé

Avec une population de plus de 100 000 individus dans l'archipel montréalais, le Goéland à bec cerclé fait partie du quotidien de toutes les personnes habitant la région de Montréal. Communément appelé la « Mouette », terme sous-entendant un ensemble de symboles péjoratifs, il est l'oiseau charognard typique. Or, la réalité n'est pas aussi tranchée, mais n'est pas non plus très glorieuse. Bien que 50 % des personnes sondées avaient une perception négative, 43 % d'entre elles avaient une perception neutre et 7 % une image positive. De plus, 72 % des personnes rencontrées considéraient que le Goéland à bec cerclé n'était pas un bel oiseau à observer. Malgré ce manque d'intérêt, il y a tout de même 30 % des personnes qui trouvaient une certaine utilité à l'espèce. Les considérations entourant l'utilité étaient formulées autour des sujets suivants : apport positif à la biodiversité, un élément de l'écosystème urbain et un détournement des matières putrescibles des sites d'enfouissement. Malgré qu'une certaine partie de la population sondée ait une perception positive ou neutre, une certaine ambivalence persiste puisque les personnes rencontrées évoquent des effets négatifs de la présence de l'espèce sur la population humaine environnante; 53 % de la population sondée considérait l'espèce comme étant nuisible.

Enfin, les personnes sondées sont celles qui habitent le plus près du plus gros site de nidification de Goélands à bec cerclé du Saint-Laurent. Ces citoyens sont, par le fait même, plus sensibles à la problématique puisqu'ils sont plus exposés à leur présence et vivent plus intensément les impacts qui en découlent. Pour les personnes habitant depuis longtemps les municipalités sondées, les années 1990

ont été marquées par des problèmes occasionnés par la présence des Goélands à bec cerclé sur le site du LET de Lachenaie. Il a fallu une audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et une ordonnance du ministre de l'Environnement pour obliger l'entreprise responsable de ce site à systématiser l'effarouchement. Même si la population de la colonie de l'île Deslauriers est restée stable depuis le début des années 1990, comptant entre 47 000 et 52 000 couples nicheurs (Brousseau, comm. pers.), il a fallu une systématisation de l'effarouchement pour remarquer une baisse significative du nombre de Goélands à bec cerclé s'alimentant à partir des matières putrescibles du LET. Les répondants vivant dans l'une de ces municipalités depuis plus de 11 ans, en plus d'être ceux qui vivaient le plus de nuisances, avaient également une perception plus négative à l'égard de l'espèce. En effet, 59 % de ces personnes considéraient l'espèce comme nuisible, pourcentage bien supérieur à celui rencontré chez les résidents installés depuis moins de deux ans (37 %).

L'effet de la mémoire ou l'expérience vécue ont pu vraisemblablement influencer négativement la perception et les considérations générales à l'égard du Goéland à bec cerclé, puisque les nuisances sont plus importantes chez les personnes habitant depuis longtemps leurs résidences. Concernant les fientes sur les biens matériels dans la cour, les personnes habitant les trois municipalités depuis moins de deux ans, entre trois et cinq ans, entre six et dix ans et onze ans et plus, éprouvaient des nuisances de moyennes à très fortes dans les proportions suivantes : 33 %, 32 %, 41 % et 63 %. Il en est de même pour les fientes sur les automobiles, avec respectivement 38 %, 51 %, 58 % et 69 %. Il est intéressante de souligner que chez les personnes habitant les trois municipalités depuis moins de deux ans, entre trois et cinq ans, entre six et dix ans et onze ans et plus, manifestaient des préoccupation de moyennes à fortes dans les proportions suivantes : 31 %, 36 %, 48 % et 63 %. Il en est de même pour les perceptions négatives, avec respectivement 37 %, 38 %, 45 % et 60 %. Le nombre d'années de résidence semble donc être un indicateur de l'intensité avec laquelle les citoyens ont vécu ces types de nuisances et de l'intolérance envers l'espèce.

Une autre dimension peut également être considéré – elle ne se reflète pas dans les résultats, mais peut apporter un éclairage intéressant : la question de la transformation du milieu, dans le cadre d'un conflit entre une communauté humaine et son environnement. Chez les personnes vivant un milieu, le fait d'être en accord ou en désaccord avec l'évolution – sociale, environnementale ou économique – du milieu de vie aura une incidence sur l'acceptation de cette transformation et surtout des conséquences que celle-ci engendre (Gagnon, 2007). C'est une avenue qui serait à explorer qui semble essentiel à une compréhension plus profonde du dit conflit de cohabitation.

2.6.6 Le Goéland à bec cerclé et la gestion des matières résiduelles

Ainsi donc, les Goélands à bec cerclé sont associés à la gestion des matières résiduelles. Effectivement, ils trouvent leur nourriture dans les poubelles publiques et commerciales, et dans une moindre mesure dans les déchets domestiques et les LET (Belant *et al.*, 1998, Brousseau *et al.*, 1996; Patenaude-Monette, 2011). Le fait de consommer des déchets de consommation humaine n'est pas un problème en soi, selon le propos d'un certain nombre de personnes : 29 % lui reconnaissent une certaine utilité écologique dans le traitement des déchets organiques puisque ceux-ci sont détournés des LET.

Il ne fait aucun doute que l'alimentation en provenance des résidus de consommation humaine constitue une part non négligeable de l'alimentation des Goélands à bec cerclé. La proportion de résidus de consommation humaine, que les goélands adultes consomment et apportent aux oisillons, varie entre 60 et 70 % de l'alimentation totale (Patenaude-Monette, 2011). Ils se nourrissent des déchets de l'alimentation humaine et les personnes rencontrées le constatent, dans leur quotidien, à cause de leur proximité d'avec le site de nidification et le LET. L'alimentation des Goélands à bec cerclé provient des matières organiques trouvées là où les installations permettent un accès facile. Ces endroits sont à la fois les LET

(Sainte-Sophie, Saint-Thomas et très peu à Lachenaie en raison d'un programme d'effarouchement efficace), les sites de transbordement (ex. Econord à Montréal Est), les poubelles publiques et le nourrissage volontaire et involontaire des citoyens (Patenaude-Monette, 2011). Les sources de résidus de consommation humaine sont donc diverses, mais la part de chacune d'elles n'est pas étudiée. Les LET sont des endroits attrayants durant la période de nidification, mais les efforts d'effarouchement de certains LET empêchent plus souvent l'accès aux déchets organiques (Thiériot, 2012). Les centres d'achats deviennent ainsi des endroits prisés, car il y a généralement une présence de casse-croûte, de poubelles publiques et d'épiceries (Patenaude-Monette, 2011).

2.7 Conclusion

La recherche présente avait pour objectif d'évaluer les problèmes causés par la présence des Goélands à bec cerclé dans la partie nord-est de la CMM et d'évaluer la perception citoyenne de la présence de l'espèce et de ce qui semble être un conflit de cohabitation. Avec un échantillon de 405 répondants, nous pensons avoir décrit adéquatement cette problématique. De plus, avec une répartition relativement égale au sein des municipalités ainsi qu'au sein des secteurs étudiés, les spécificités municipales ont pu être considérées.

Globalement, la présence des Goélands à bec cerclé dans la région cause des nuisances au niveau des cris perçus comme étant désagréables et des détériorations au niveau des voitures et des biens matériels. Les nuisances ne sont pas généralisées et les citoyens les plus affectés vivent à Charlemagne et à Repentigny. Il est difficile d'en expliquer la cause et cela ferait bien l'objet d'une étude plus approfondie. Une hypothèse peut être émise, mais devra être validée afin de mieux comprendre cette situation particulière : Les personnes de Charlemagne et de Repentigny 1- habitent généralement depuis plus longtemps; 2- ont vécu l'époque plus problématique de la présence des Goélands à bec cerclé lors des années 90; 3- et n'ont pas choisi de vivre dans un milieu de vie avec ce qui est

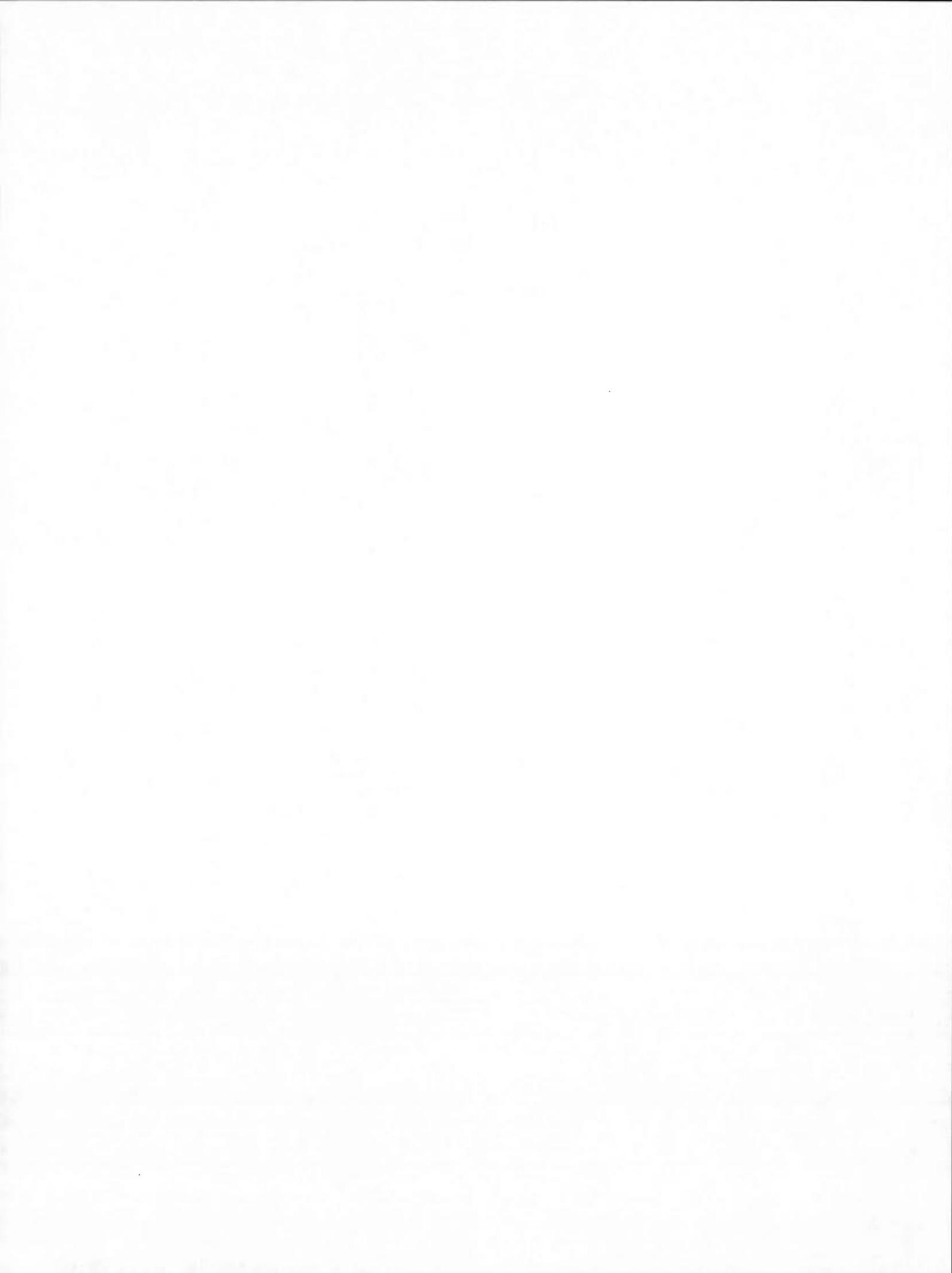
devenu le plus gros LET du Québec et tout ce que cela peut entraîner comme conséquence. Il s'ensuit vraisemblablement une plus grande intolérance face à cette espèce d'oiseau. Enfin, il faut également souligner que peu importe la municipalité, le quart des personnes interrogées ont exprimé de fortes craintes au niveau de la santé humaine.

Du côté de la perception, cette espèce d'oiseau n'est pas grandement appréciée. Elle est plutôt perçue comme étant l'oiseau charognard, celui qui vient déranger le quotidien des gens. Toutefois, une grande part de la population sondée était assez indifférente face à l'espèce. La perception négative du Goéland à bec cerclé peut être expliquée en partie par l'expérience vécue des nuisances subies par les gens durant les années 90, où la population de l'espèce était à son apogée et où une de ses sources principales d'alimentation était le LET de Lachenaie. L'expérience négative est certainement restée en mémoire des gens qui habitent ces municipalités depuis longtemps et teinte certainement la perception face à l'espèce.

Pouvons-nous pour autant affirmer qu'il y a un conflit de cohabitation? La réponse ne peut être catégorique. Il y a des citoyens qui vivent effectivement des nuisances. Ils sont laissés à eux-mêmes pour les régler, ce qui peut entraîner une grande insatisfaction tant à l'égard de l'espèce que des autorités compétentes. La plupart des citoyens vivent peu ou pas de nuisances. Il nous semble plus juste de conclure qu'il y a effectivement des incidents incommodes dus à la présence de l'espèce. Y remédier suppose la participation de l'ensemble des autorités compétentes.

Enfin, la problématique étant multidimensionnelle, il s'avère important de développer une action intégrée et concertée, touchant plusieurs dimensions sociales, dont les deux suivantes. La première concerne la perception citoyenne de l'espèce afin de favoriser une cohabitation plus harmonieuse. Il est important d'établir une stratégie de communication visant à mieux faire connaître l'oiseau, les causes de sa dévalorisation et les impacts de sa présence en milieu urbain. La seconde dimension concerne une gestion écologique des matières résiduelles, intégrant le compostage

des matières putrescibles dans l'ensemble du territoire de la CMM ainsi qu'une gestion des déchets des espaces publics empêchant la faune d'y avoir accès. Il semble que le plus prometteur soit de conjuguer un travail de sensibilisation et d'éducation à une gestion écologique des matières résiduelles. Ces mesures favoriseront-elles une meilleure cohabitation? Entraîneront-elles une diminution des populations de goélands? Déplaceront-elles le problème? Diminueront-elles les impacts sur les communautés humaines? Toutes ces questions restent à explorer.



CHAPITRE III

CONCLUSION GÉNÉRALE

3.1 La cohabitation entre le goéland à bec cerclé et les résidents de la couronne nord-est de la CMM

3.1.1 Synthèse de la problématique

La ville est certainement le fruit de la volonté humaine de se libérer des contraintes de la nature. Elle est ce lieu où les humains sont maîtres du territoire occupé et de son développement. Toutefois, ne pouvant s'exempter d'une présence de nature, l'humain y a consenti une gestion qui répond à ses besoins. Une certaine nature est la bienvenue, dans les limites que l'on lui donne et celle-ci ne doit pas empêcher le soi-disant « bon » fonctionnement de la ville. L'on se rappellera que la flore est généralement bien reçue puisqu'elle fournit une dimension esthétique à l'environnement urbain, qu'elle contribue à la santé physique et psychologique des citoyens et surtout qu'elle est facilement gérable (Blanc, 2000). La présence de la faune ne fait pas la même unanimité. Plus difficilement contrôlable, la faune n'est acceptée que si elle ne dérange pas les citoyens et ne contrevient pas au « bon » fonctionnement de la ville.

Tel a semblé être le cas du Goéland à bec cerclé, dans la région de Montréal. En effet, durant la décennie 1990, cette espèce se nourrissait à partir des résidus de consommation humaine principalement à partir du LET de Lachenaie. Elles étaient à ce point présentes qu'elles causaient des dommages aux biens matériels des

résidents environnants. De plus, ces résidents éprouvaient des craintes au niveau de la santé humaine en raison de la forte présence de fientes sur leur terrain d'habitation.

L'intérêt de cette recherche a été d'évaluer s'il existe encore un problème de cohabitation, d'en établir l'ampleur et de réfléchir à des pistes de solutions qui favoriseraient une meilleure cohabitation entre les Goélands à bec cerclé et les citoyens, au sein des trois municipalités situées entre le LET de Lachenaie et le site de nidification de l'île Deslauriers. Après avoir rencontré 405 citoyens, il nous a été possible de dégager une certaine tendance régionale sur la question de la cohabitation avec cette espèce d'oiseau.

Nous avons cherché à réfléchir sur la connaissance des citoyens par rapport aux Goélands à bec cerclé, leurs perceptions vis-à-vis la problématique engendrée par ces oiseaux, leurs comportements à l'égard de l'espèce et de l'environnement en général et finalement, leurs connaissances et leurs propositions en terme de gestion politique de ce qui est perçu comme un conflit de cohabitation entre les Goélands à bec cerclé et les citoyens.

Nous avons constaté qu'il y a effectivement certaines nuisances qui sont vécues par les citoyens. Ce sont essentiellement la présence de fientes sur les automobiles et sur les biens matériels dans la cour, ainsi que les cris d'oiseaux désagréables. De plus, des craintes au niveau de la santé humaine sont présentes chez les citoyens rencontrés. Du côté de la perception, le Goéland à bec cerclé n'est pas l'espèce d'oiseau la plus appréciée. Elle est clairement associée aux résidus de consommation humaine, bref, à nos déchets. Enfin, les personnes habitant ce territoire depuis plus de 11 ans étaient également plus intolérantes par rapport à l'espèce et éprouvaient le plus de nuisances.

Même s'il y a effectivement des nuisances chez des personnes rencontrées, la majorité éprouvait des nuisances modérées ou une absence de nuisance. Sans nier

qu'il y a effectivement des situations problématiques et qu'il faut chercher à y remédier, nous observons que les nuisances relèvent plus d'une perception négative ou ambivalente, particulièrement chez les personnes habitant depuis longtemps ces municipalités et ayant vécu la problématique au courant des années 1990. Il semble donc que les expériences négatives vécues avec les Goélands à bec cerclé, dans le passé, aient teinté la perception et par le fait même la tolérance envers l'espèce.

Au final, il ne semble pas y avoir en tant que tel un conflit de cohabitation. Il y a certes des désagréments à vivre près de la plus grosse colonie de Goélands à bec cerclé au Québec et leur présence semble être incommode pour certains. Il y a certes des cas où les citoyens doivent intervenir pour pallier aux inconvénients dus à leur présence. Il y a certainement des pistes de solutions pour améliorer la cohabitation. Celles qui semblent les plus porteuses ont notamment été identifiées par plusieurs des citoyens rencontrés. D'un côté, il faut agir sur la perception qu'ont les citoyens à l'égard de l'espèce, par l'entremise de l'éducation, de la sensibilisation, de l'information. D'un autre côté, il faut institutionnaliser le compostage à l'échelle de la CMM, voire dans l'ensemble de la province.

3.2 Perspectives d'amélioration de la cohabitation

3.2.1 Gestion au niveau de la perception du Goéland à bec cerclé

Tout comme le croient la majorité des personnes sondées, il s'avère pertinent d'explorer et d'instaurer un programme d'éducation et de sensibilisation sur la cohabitation avec les Goélands à bec cerclé, spécialement là où ils sont présents. Le territoire à l'étude semble être tout indiqué, puisque les citoyens vivent à la fois près du site de nidification et du LET.

Les problématiques de nuisances sont certes présentes chez la majorité des personnes rencontrées (85 % d'entre eux ont vécu une quelconque nuisance peu importe l'intensité). Par contre, l'intensité des nuisances ne semble pas devoir mener

à la nécessité d'un contrôle physique de la population de Goélands à bec cerclé puisqu'en compilant l'ensemble des nuisances sur une échelle de zéro à 60, 83 % des personnes interrogées se situent sur l'échelle de 30 et moins et 46 % se situent sur l'échelle de 15 et moins. De plus, depuis près de 10 ans, nous assistons à une stabilisation de la population de goélands, voire une légère diminution (SCF, données non publiées).

En outre, il s'avère que l'on rencontre généralement une bonne réception pour des programmes d'éducation et de sensibilisation chez les résidents en milieu urbain notamment lorsqu'il est question de cohabitation avec la faune (Decker *et al.*, 2001). Il serait pertinent de bien identifier les responsabilités revenant à chacun des acteurs impliqués de près et de loin, et d'informer sur l'histoire, les habitudes de vie et l'alimentation des Goélands à bec cerclé.

3.2.2 Gestion au niveau de l'accessibilité à l'alimentation d'origine anthropique

Le second type de gestion sociale proposée, nécessaire à la minimisation de l'apport des résidus de consommation humaine à l'alimentation des Goélands à bec cerclé, est la diminution de l'accessibilité aux déchets organiques. D'une part, il s'avère plus que pertinent d'institutionnaliser la gestion des résidus organiques et d'autre part, il faut protéger les poubelles publiques avec un dispositif qui empêche l'accès de la faune sauvage à leur contenu. Ce processus de gestion nécessitera l'intervention à la fois du gouvernement provincial et des municipalités.

C'est au gouvernement provincial qu'il revient de poser le cadre politique et réglementaire et d'investir en matière de gestion des matières résiduelles. Les municipalités, par l'entremise des municipalités régionales de comté (MRC), s'occupent de la mise en application de la politique nationale de gestion des matières résiduelles ainsi que de la gestion des espaces publics. La CMM prévoyait pour 2010 l'institutionnalisation du compostage sur l'ensemble de son territoire par l'entreprise de la Mesure 6 du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

(Communauté métropolitaine de Montréal, 2006). Ce nouveau mode de gestion des matières résiduelles permettra, lorsqu'il sera mis en œuvre, une diminution importante des sources d'alimentation en provenance de la consommation humaine pour les Goélands à bec cerclé. En 2008, cinq municipalités sur les 81 de la CMM avaient entrepris la collecte des matières putrescibles pour les habitations de moins de huit logements (Observatoire Grand Montréal, 2008). Depuis, aucun suivi n'est publié.

3.3 Le rapport entre nature et culture

3.3.1 La place des animaux en ville

En milieu urbain, la présence des animaux pose la question de la planification. Les animaux domestiques relèvent de la sphère privée et donc, de choix individuels. Toutefois, comme les animaux domestiques entrent également en relation avec les humains dans la sphère publique, il y a des règles de conduite pour assurer une cohabitation la plus harmonieuse possible, par exemple ramasser les déjections de son chien lors des promenades (Blanc, 2000).

La place des animaux dits sauvages, ou non domestiques, est d'un tout autre ordre puisqu'elle relève, dans la plupart des cas, de la sphère publique. Ces animaux sont caractérisés par une vie en proximité avec les humains, sans que ces derniers l'aient voulu ou souhaité. Ces animaux se sont adaptés aux changements anthropiques du développement urbain et ils tirent profit de cette cohabitation : soit par un accès à une alimentation suffisante, soit par le fait que l'humain repousse les prédateurs potentiels, soit par l'existence d'espaces appropriés pour la reproduction (Clergeau, 2007). Le milieu urbain procure à ces espèces un espace de survie, de pérennité, voire d'explosion démographique pour certaines. La faune sauvage urbaine diffère d'un territoire urbanisé à l'autre, mais plusieurs espèces de mammifères et d'insectes y ont trouvé un refuge et un environnement propice à leur développement, ce qui fait qu'aujourd'hui, la biodiversité des milieux urbains et périurbains est

foisonnante (Lapp, 2005; Pellisier *et al.*, 2012; Clergeau *et al.*, 1998, Croci *et al.*, 2008).

La végétation est généralement valorisée dans la planification de l'écologie urbaine, à l'exception des plantes envahissantes (Brisson *et al.*, 2008; Tardif, 2008; Bassett et Crompton, 1975). La végétation est facilement planifiable puisqu'elle est une entité vivante peu mobile dans l'espace, nonobstant la propagation par les différents types de pollinisation. Au contraire, l'animal est une entité vivante mobile et donc difficilement intégrable dans un plan d'aménagement. Le plus souvent, la présence de la faune est carrément ignorée dans la planification et l'aménagement du territoire, puisque le cadre de l'aménagement urbain se pose en termes d'espace géographiquement bien délimité (Billet, 2006). L'animal souhaité est celui qui ne prend pas trop de place, qui s'intègre bien dans les espaces publics prédéfinis ou qui relève de la sphère privée. À l'extérieur de ces espaces réservés à la nature planifiée, il y a peu de place pour l'animal puisque la ville est le lieu de la prédominance humaine et de la mise à l'écart, voire de l'élimination, d'une nature non planifiée.

L'exemple du Goéland à bec cerclé montre qu'un certain aménagement physique et planifié peut résoudre en bonne partie les désagréments causés par la présence de cette faune en milieu urbain. Ainsi, une planification de la gestion des déchets comestibles issus de la consommation humaine peut grandement aider à diminuer l'apport des humains dans l'alimentation de l'espèce, par exemple par l'institutionnalisation du compostage domestique et commercial, l'aménagement de poubelles publiques empêchant l'accès au contenu, etc. Si ces mesures sont conjuguées à une sensibilisation et à une éducation du public, la cohabitation pourra s'en trouver améliorée. Au sein de la population rencontrée dans notre enquête, on ne sent pas un rejet total des animaux sauvages, ni même du Goéland à bec cerclé. On cherche toutefois à trouver un équilibre entre un désir de nature et une nature envahissante.

3.4 Vers d'autres façons de penser les rapports entre nature et culture?

3.4.1 Les systèmes socioécologiques

Les systèmes socioécologiques (SSE) sont des systèmes intégrant à la fois les sociétés et la nature (Liu *et al.*, 2007). Ce champ est généralement destiné à l'étude des rapports entre les humains et la nature ou à l'étude des écosystèmes. Trop souvent, les analyses environnementales classiques, que sont par exemple les études d'impacts, sont sectorielles, placent l'humain en dehors des systèmes naturels et ne permettent pas de saisir la complexité des interactions et des influences entre l'humain et la nature (Lagadeuc et Chernokian, 2009). Ces études n'évalueront pas l'ensemble de l'écosystème, la dynamique entre les espèces et la dynamique avec l'humain, mais plutôt une seule dimension d'une problématique.

Le fondement de l'étude des SSE se trouve dans l'interaction et l'interrelation entre plusieurs disciplines. La séparation traditionnelle des disciplines – celles concernant l'humain d'un côté et celles concernant la nature de l'autre – reste encore un frein au développement d'une science réellement environnementale, intégrée, qui cherche à comprendre les relations humain-nature et à consolider une posture épistémologique nouvelle où l'humain ferait partie intégrante de la nature (Picon, 2007; Jollivet, 1992).

Ainsi, l'approche des systèmes socioécologiques permet de saisir un ensemble d'enjeux reliés à un territoire donné. La diversité des dynamiques écosystémiques oblige à s'inscrire dans une approche spatialisée appropriée où la définition du territoire est soumise à une double contrainte : celle des sociétés humaines et celle des biotopes, dont les échelles territoriales ne sont pas nécessairement les mêmes (Lagadeuc et Chernokian, 2009; Liu *et al.*, 2007; Ostrom *et al.*, 2007). Le choix de l'espace étudié doit donc intégrer les contraintes territoriales à la fois des humains et des biotopes observés.

L'approche temporelle est également à considérer. Il existe, tout comme pour l'espace, différentes échelles de temps, tant du côté humain que du côté des biotopes (Lagadeuc et Chernokian, 2009). Elles ne sont pas toujours au même diapason et l'une influence l'autre. Par exemple, le renouvellement des ressources naturelles, également applicable à la faune et la flore, est différent d'une ressource à l'autre et l'action humaine viendra influencer cette échelle, que ce soit par la surexploitation de la ressource ou une exploitation inférieure à son renouvellement. La pertinence de considérer l'échelle de temps s'ancre dans le fait que les systèmes socioécologiques sont tous adaptables, résilients et transformables au fil du temps (Walker *et al.*, 2004). Il ne peut donc y avoir une réponse linéaire face à une problématique socioécologique. (Walker *et al.*, 2004; Liu *et al.*, 2007). Il est donc nécessaire de tenir compte de ces échelles temporelles dans la définition d'un problème de recherche, et surtout dans l'analyse et la proposition d'une solution.

Enfin, les actions et la gouvernance entourant les sociétés et les écosystèmes ne peuvent prétendre à la normativité ou l'universalité sur un vaste territoire ou dans le long terme, puisque chacun des SSE est singulier et nécessite une problématisation, une analyse et une recherche de solution propre à son espace-temps (Ostrom *et al.*, 2007 ; Billet, 2006).

3.4.2 Le nouveau paradigme écologique

Dans la même lignée que les systèmes socioécologiques, le nouveau paradigme écologique proposé par Riley E. Dunlap et William R. Catton offre de nouvelles perspectives pour penser, décider et agir en tenant compte de l'inclusion de l'humain dans la nature, que l'on soit en milieu urbain ou autre. Ce paradigme met en lumière l'interdépendance entre les écosystèmes et les sociétés industrialisées (Dunlap, 2002). Pour Dunlap, il y a une volonté d'intégrer les facteurs environnementaux, écologiques et biologiques dans l'analyse sociologique (Vaillancourt *et al.*, 1999).

Catton et Dunlap (1980) fondent leur réflexion sur les postulats suivants : 1 – même si les humains ont des caractéristiques qui leur sont propres, ils font partie de la nature et ils ont avec elle une relation d'interdépendance; 2– l'action humaine n'est pas seulement influencée par le social et la culture, mais aussi par la nature, et elle entraîne sur cette dernière des conséquences souvent imprévues; 3– l'humain est dépendant d'un monde naturel fini, qui impose des limites physiques et biologiques affectant ainsi l'action humaine; et 4 – bien que créatif, l'humain ne peut contourner ou éviter les lois qui régissent la nature.

Partant de cette posture, ces auteurs proposent de développer la réflexion et l'analyse en sociologie de l'environnement par l'entremise des paramètres suivants : la population, la technologie, le système culturel, le système social, le système de personnalité, et l'environnement physique et biologique (Vaillancourt *et al.*, 1999). Dunlap (1979) propose ainsi d'analyser simultanément les variables sociales, environnementales et biologiques pour mieux comprendre la dynamique socioécologique de notre monde.

Le nouveau paradigme écologique ne vise pas à construire des modèles de gestion environnementale des territoires. Il s'interroge plutôt sur les fondements épistémologiques qui guident la réflexion et l'action sociale à l'égard de l'environnement (Mol, 2006). Catton et Dunlap (1980) proposent ainsi une nouvelle façon de voir l'interaction entre les humains et l'environnement, une sociologie qui pense autrement les rapports entre l'humain et la nature.

3.5 Quel futur pour la gestion des problématiques de cohabitation?

La ville sera toujours le théâtre d'une passionnante relation avec la nature. Elle est le lieu où certains réclament plus de nature en ville et d'autres sont plus sélectifs. La manifestation de la nature en ville est le symptôme de la façon dont les humains habitent leur territoire. Là où l'on ne planifie pas, là où l'on néglige certains aspects, la nature trouvera son compte, qu'il s'agisse de la faune ou de la flore.

Par exemple, les Goélands à bec cerclé nous apprennent que la négligence des humains dans la gestion de leurs déchets putrescibles crée des sources abondantes de nourriture pour eux et probablement pour bien d'autres espèces. Ou encore, les structures matérielles de la ville, par exemple les immeubles, compriment le sol au point où seules les plantes qui croissent en sols compacts y trouvent leur compte, par exemple le plantain et le pissenlit. Enfin, les terrains vagues sont le refuge de plusieurs espèces de plantes, d'insectes et d'animaux et deviennent donc des petits écosystèmes en eux-mêmes. Bref, les exemples foisonnent.

La cohabitation entre les humains et la nature pose certainement la question de l'acceptation sociale d'une diversité de la nature que les humains, malgré leurs tentatives, n'arrivent pas à contrôler. La sensibilisation, l'éducation, la participation citoyenne seront des vecteurs de changements sociaux plus profonds qu'une gestion politico-administrative laissant les citoyens passifs face à leur existence et leur milieu de vie. Faire partie de la nature, c'est participer à sa préservation, à son développement, à son évolution. C'est faire en sorte que chacun de nous se sente responsable et partie prenante de l'environnement habité par sa société.

APPENDICE A

LE QUESTIONNAIRE

Questionnaire sur les Goélands à bec cerclé**À RÉPONDRE PAR LE SONDEUR : 1- Date, Adresse, Ville :**
_____**À RÉPONDRE PAR LE SONDEUR : 2- Type de maison :** Unifamiliale, Immeuble à location, copropriété, Autre: _____**À RÉPONDRE PAR LE SONDEUR : 3- La personne interrogée est :** Un homme, Une femme4- Êtes-vous : Locataire, Propriétaire

5- Nombre d'occupants : _____ Adulte(s), _____ Enfant(s)

6- Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous? 18-25 ans, 26-35 ans, 36-45 ans, 46-55 ans, 56-65 ans, 66 ans et plus

7- Quel est votre dernier degré de scolarité complété?

 Secondaire, Collégial professionnel, Collégial général, Universitaire 1^{er} cycle, Universitaire 2^e cycle, Universitaire 3^e cycle, Pas de réponse
 Autre, précisez: _____8- Si vous avez un conjoint **OU** conjointe, quel est son dernier degré de scolarité complété?

Secondaire, Collégial professionnel, Collégial général, Universitaire 1^{er} cycle, Universitaire 2^e cycle, Universitaire 3^e cycle, Pas de réponse
 Autre, précisez: _____

9- En quelques mots, quel est votre domaine d'activité ou emploi?

10- a) Utilisez-vous la cours de votre lieu d'habitation? Oui Non

b) **Si Oui**, Précisez : Parterre, Patio, Piscine, Potager, Stationnement,
 Autres : _____

11- Depuis combien de temps habitez-vous et utilisez-vous ce lieu d'habitation :

12- Êtes-vous d'accord avec la phrase suivante : « Les hommes et les femmes font partie de la nature »?

Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Plutôt en désaccord, Pas d'accord du tout, Ne sais pas, Pas de réponse

13- Êtes-vous préoccupés par la présence des Goélands à bec cerclé? Fortement,
 Moyennement, Peu, Pas, Pas de réponse

14- Comment percevez-vous les Goélands? _____

15- a) Selon vous, qu'est-ce qui attire les goélands en milieu urbain (un ou plusieurs choix sont possibles)?

Présence de nourriture, Site de nidification approprié, Absence de prédateur,
 Pas de réponse, Autres : _____

b) **Si la personne a répondu «présence de nourriture»** : Précisez où vous pensez que les Goélands trouvent la nourriture : espace public, espace commercial

(conteneur, poubelle), espace résidentiel, dépotoir (lieu d'enfouissement technique, lieu d'enfouissement sanitaire, décharge), Pas de réponse

16- a) De votre lieu d'habitation, avez-vous déjà observé une présence de Goélands à bec cerclé, en vol ou au sol, **au cours des 2 dernières années OU depuis que vous résidez à votre lieu d'habitation?** Oui, Non (*passez à la Q.17*), Pas de réponse (*passez à la Q.17*)

b) De votre lieu d'habitation, à quelle fréquence avez-vous observé une présence de Goélands à bec cerclé, en vol ou au sol, **au cours des 2 dernières années OU depuis que vous résidez à votre lieu d'habitation?**

Tous les jours durant l'été, 1 fois par semaine, 2-3 fois par semaine, 1 fois par mois 1 fois par été, Pas de réponse

c) Lorsque vous en voyez, à combien estimez-vous le nombre de Goélands observé? De 1 à 4, De 5 à 24, 25 et +, Pas de réponse

17- Avez-vous constaté une présence de Goélands à bec cerclé ailleurs, dans votre entourage, au cours des 2 dernières années? Si oui, où l'avez-vous observé?

Non, Dans ou près d'un parc, Le long d'un cours d'eau, À la piscine municipale, Près d'un restaurant ou casse-croute, Près d'un centre commercial, Pas de réponse, Autres

Précisez le(s) lieu(x) coché(s) : _____

18- Selon vous, les populations de Goélands à bec cerclé sont :

Peu abondantes, Moyennement abondantes, Très abondantes, Trop abondantes, Pas de réponse

19- Comment considérez-vous le Goéland à bec cerclé (un ou plusieurs choix sont possible)?

Un bel oiseau à observer, Un oiseau à nourrir, Espèce nuisible car cause des désagréments, Espèce utile car consomme insectes et déchets, Sans opinion,

Autre : _____

20- a) Avez-vous des craintes face à la présence du Goéland à bec cerclé? Oui, Non (*Passez à la Q.21*), Pas de réponse (*Passez à la Q.21*)

b) Si oui, lesquelles (un ou plusieurs choix sont possibles)? Vecteur de maladie, Contamination des eaux, Insalubrité des habitations, Altération des biens matériels, Pas de réponse, Autres : _____

21- En utilisant une échelle de 0 à 10 (0 étant un effet nul et 10 étant un effet important), avez-vous vécu une ou plusieurs de ces nuisances suivantes :

[____] Le bruit ou cris désagréables, [____] Leur attitude agressive, [____] Fientes sur automobiles [____] Fientes sur légumes des potagers, [____] Fientes sur patios, meubles de parterre, autour de la piscine, [____] Pillage des poubelles ou sacs de déchets,

[____] Autres (1) : _____

[____] Autres (2) : _____

[____] Autres (3) : _____

22- a) Croyez-vous que l'on doit intervenir pour résoudre ces problèmes? Oui, Non (*Passez à la Q.23*), Ne sait pas (*Passez à la Q.23*), Pas de réponse (*Passez à la Q.23*)

b) Quels types de mesures pourraient résoudre le plus efficacement les nuisances énoncées ci haut (une ou plusieurs réponses sont possibles)?

Abattage des adultes et jeunes, Interdiction de nourrir les goélands sous peine d'amende, Supprimer les matières putrescibles des lieux d'enfouissement

technique, Éducation et sensibilisation, Destruction des œufs ou nids, Gestion des poubelles publiques visant à empêcher l'accès des goélands à leur contenu, Gestion des poubelles de type résidentiel visant à empêcher l'accès des goélands à leur contenu, Gestion des poubelles de type commercial visant à empêcher l'accès des goélands à leur contenu, Pas de réponse

c) Selon vous, quelles autres mesures pourraient être appliquées?

23- Selon vous, quelle instance gouvernementale a la responsabilité, au niveau légal, d'agir sur les populations de Goélands à bec cerclé?

Municipale, Provinciale, Fédérale, Ne sait pas, Pas de réponse

24- a) Pensez-vous qu'il existe des mesures d'intervention dans votre municipalité pour réduire les nuisances?

Oui, Non (*Passez à la Q.25*), Ne sais pas (*Passez à la Q.25*), Pas de réponse (*Passez à la Q.25*)

b) Si oui, laquelle ou lesquelles? _____

25- a) Est-ce que vous nourrissez les goélands à bec cerclé?

Non (*Passez à la Q.26*), Rarement, Quelquefois, Régulièrement, Pas de réponse (*Passez à la Q.26*)

b) Si oui, où les nourrissez-vous? _____

26- a) Pensez-vous que les habitudes et les comportements des citoyens ont un impact sur la présence des goélands à bec cerclé? Oui, Non, Ne sais pas, Pas de réponse

b) Si oui, comment? _____

27- a) Pensez-vous que l'on peut modifier les comportements des citoyens d'une communauté dans un contexte d'une problématique environnementale locale? Oui, Non, Ne sait pas, Pas de réponse

b) En quelques mots, comment ? _____

28- Parmi les éléments suivants, lesquels font partie de la nature :

a) Cours d'eau Oui, Non, Pas de réponse

b) Jardin potager Oui, Non, Pas de réponse

c) Forêt Oui, Non, Pas de réponse

d) Champ de maïs Oui, Non, Pas de réponse

e) Parc municipal Oui, Non, Pas de réponse

f) Étang Oui, Non, Pas de réponse

29- Faites-vous des balades en forêt? Oui, Non, Pas de réponse

30- Faites-vous de l'observation des oiseaux? Oui, Non, Pas de réponse

31- À quelle fréquence avez-vous un contact avec un milieu naturel (entendu ici comme un espace autre que les parcs aménagés par les municipalités)?

32- Avez-vous quelque chose à ajouter? _____

Merci de nous avoir accordé de votre temps!

BIBLIOGRAPHIE CHAPITRE I

- Ajzen, Icek, et Martin Fishbein. 2000. « Attitudes and the Attitude-Behavior Relation: Reasoned and Automatic Processes ». *European Review of Social Psychology*, vol. 11, p. 1-33.
- Barrett, Lisa Feldman, Batja Mesquita, Kevin N. Ochsner et James J. Gross. 2007. « The Experience of Emotion ». *Annual Review of Psychology*, vol. 58, p. 373-403.
- Bassett, I.J et C.W. Crompton. 1975. « The biology of Canadian weeds 11. *Ambrosia artemisiifolia* L. and *A. psilostachya* DC. ». *Canadian Journal of Plant Science*, vol. 55, p.463-476.
- Belant, Jerrold L., Sheri K. Ickes et Thomas W. Seamans. 1998. « Importance of Landfills to urban-nesting Herring and ring-billed gulls ». *Landscape and Urban Planning*, vol. 43, p. 11-19.
- Belant, Jerrold L. 1997. « Gulls in urban environment: landscape-level management to reduce conflict ». *Landscape and Urban Planning*, vol. 38, p. 245-258.
- Blanc, Nathalie. 2000. *Les animaux et la ville*. Paris : Odile Jacob, 232 p.
- Blokpoel, Hans et Gaston D. Tessier. 1986. « Le Goéland à bec cerclé en Ontario : une nouvelle espèce problème » Ottawa : Service canadien de la faune. Publication hors série, no 57, p. 18-31.
- Bolund, Per, et Sven Hunhammar. 1999. « Ecosystem services in urban areas ». *Ecological Economics*, vol. 29, p. 293-301.
- Brisson, Jacques, Patrick Boivin, Bastien Fontaine, Marie Lapointe, Étienne Paradis et Marie-Ève Tousignant. (2008). « La gestion des plantes exotiques envahissantes au Mont-Royal ». Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal, 12 p.
- Brousseau, Pierre. Service canadien de la faune, données non publiées, comm. pers.
- Brousseau, Pierre, Josée Lefebvre et Jean-François Giroux. 1996 « Diet of Ring-Billed Gull Chicks in Urban and Non-urban Colonies in Quebec ». *Waterbird Society*, vol. 19, no 1, p. 22-30.
- Cacioppo, John T., et Wendi L. Gardner. 1999. « Emotion ». *Annual Review of psychology*, vol. 50, p. 191-214.
- Castells, Manuel. 1972. *La question urbaine*. Paris : Éd. François Maspero, 451 p.

- Chamard & associés. 2006. *Étude de développement stratégique; Problématique des goélands*. Rapport final. Montréal. 46 p.
- Conover, Michael. 2002. *Resolving human-wildlife conflict : The science of wildlife damage management*. Boca Raton, Floride : CRC Press, 418 p.
- Conover, Michael. 1983. « Recent changes in ring-billed and California Gull populations in the western United States ». *Wilson Bulletin*, vol. 95, no 5, p. 362-383.
- Decker, Daniel J., Tommy L. Brown et William F. Siemen. 2001. *Human dimension of wildlife management in North America*. Bethesda (Maryland): The Wildlife Society, 447 p.
- Decker, Daniel J., et Lisa C. Chase. 1997. « Human Dimensions of Living with Wildlife: A Management Challenge for the 21st Century ». *Wildlife Society Bulletin*, vol. 25, no 4, p. 788-795.
- Decker, Daniel J., et Thomas A. Gavin. 1987. « Public Attitudes toward a Suburban Deer Herd ». *Wildlife Society Bulletin*, vol. 15, no 2, p. 173-180.
- Descola, Philippe. 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris: Gallimard, 623 p.
- Ekman, Paul. 1992. « Facial Expression and Emotion ». *American Psychologist*, vol.48, no 4, p. 376-379.
- Ekman, Paul et Harriet Oster. 1979. « Facial Expressions of Emotion ». In *Annual Review of Psychology*, vol. 30, p.527-554.
- Hardin, Curtis H. et E. Tory Higgins. 1996. « Shared Reality: How Social Verification Makes the Subjective Objective ». In *Handbook of Motivation and Cognition: Volume 3, The Interpersonal Context*, sous la dir. de Richard M. Sorrentino et E. Tory Higgins, p. 28-84. New York : The Guilford Press.
- Heberlein, Thomas A. 1991. « Changing Attitudes and Funding for Wildlife: Preserving the Sport Hunter ». *Wildlife Society Bulletin*, vol. 19, no 4, p. 528-534.
- Henderson, Norman. 1992. « Wilderness and the Nature Conservation Ideal: Britain, Canada, and the United States Contrasted ». *Ambio*, vol. 21, no 6, p. 394-399.
- Hinds, Joe et Paul Sparks. 2008. « Engaging with the natural environment: The rôle of affective connection and identity ». *Journal of Environmental Psychology*, vol. 28, p. 109-120.

- Jacobs, Maarten. 2006. « The production of mindscapes: A comprehensive theory of landscape experience ». Thèse de doctorat, Wageningen (Pays-Bas), Université de Wageningen, 268 p.
- Jacobs, Maarten. 2009. « Why Do We Like or Dislike Animals? ». *Human Dimensions of Wildlife*, vol. 14, p. 1-11.
- Kleinginna, Paul et Kleinginna, Anne. 1981. « A Categorised List of Emotion definitions, with Suggestions for a Consensual Définition ». *Motivation and Emotion*, vol. 5, no 4, p. 345-379.
- Kriegel, Uriah. 2004. « Perceptual Experience, Conscious Content, and Non-Conceptual Content ». *Essays in Philosophy*, vol. 5, no 1, article 25.
- Lalande, André. « Concept ». In *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris : Presse universitaire de France, 2^e édition « Quadrige », 2006.
- Latané, Bibb. 1996. « Dynamic Social Impact: The Creation of Culture by Communication ». *Journal of Communication*, vol. 46, no 4, pp. 13-25.
- Layden, Paul C., Michael J. Manfredo and Pat Tucker. 2003. « Integrating Public Values toward Wildlife into Land Use Planning: A Case Study in La Plata County, Colorado ». *Wildlife Society Bulletin*, vol. 31, no 1, p. 174-184.
- Lehman, Darrin R., Chi-yue Chiu et Mark Schaller. 2004. « Psychology and Culture ». *Annual Review of Psychology*, vol. 55, p.689-714.
- Linton, Ralph. 1977. *Le fondement culturel de la personnalité*. Coll. « Sciences de l'éducation », no 11. Paris : Bordas, 138 p. [En ligne] : http://classiques.ugac.ca/classiques/Linton_Ralph/linton_ralph.html (consulté le 2 août 2012).
- Lock, Anthony R. 1988. « Recent Increase in the Breeding Population of Ring-billed Gulls, *Larus delawarensis*, in Atlantic Canada ». *Canadian Field-Naturalist*, vol. 102, no 4, p. 627-633.
- Manfredo, Michael J. 2008. *Who cares about Wildlife?* Fort Collins (Colorado): Springer. 228 p.
- Manfredo, Michael J., et Ashley A. Dayer. 2004. « Concept for Exploring the Social Aspect of Human-Wildlife Conflict in a Global Context ». *Human Dimensions of Wildlife*, vol. 9, p. 317-328.
- Manfredo Michael J., Tara L. Teel et Alan D. Bright. 2003. « Why Are Public Values Toward Wildlife Changing? ». *Human Dimensions of Wildlife*, vol. 8, p. 287-306.

- Mazoyer, Marcel et Laurence Roudart. 2002. *Histoire des agricultures du monde; Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris : éd. du Seuil, 705 p.
- McCleery, Robert A., Robert B. Ditton, Jane Sell, Roel R. Lopez. 2006. « Understanding and Improving Attitudinal Research on Wildlife Sciences ». *Wildlife Society Bulletin*, vol. 34, no 2, p. 537-541.
- Nowak, David J., Patrick J. McHale, Myriam Ibarra, Daniel Crane, Jack C. Stevens, Chris J. Luley. 1998. « Modeling the Effects of Urban Vegetation on Air Pollution » dans *Air Pollution Modeling and Its Application XII*, Sven-Erik Gryning and Nadine Chaumerliac (sous la dir.), New York, Plenum Press. Vol. 22 (22^e NATO/CCMS International Technical Meeting on Air pollution Modeling and Its Application, Jun 1997) p. 399-408.
- Patenaude-Monette, Martin. 2011. « Caractérisation des habitats d'alimentation du Goéland à bec cerclé dans le Sud du Québec ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 67 p.
- Peacocke, Christopher. 1992. *A Study of Concept*. London (England) : The MIT Press, 266 p.
- Picon, Bernard. 2007. « Sociologie et sciences de la nature : expériences de recherche et perspectives critiques ». In *Environnement et sciences sociales; Les défis de l'interdisciplinarité*, sous la dir. de Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt, p. 15-29. Saint-Nicolas (Québec) : Presses de l'université Laval.
- Pollet, Ingrid L., Dave Shutler, John Chardine et John P. Ryder. 2012. « Ring-billed Gulls (*Larus delawarensis*) ». *The Birds of North America Online*. Ithaca (New York) : A Poole, Cornell Lab of Ornithology. [En ligne] : <http://bna.birds.cornell.edu.bnaproxy.birds.cornell.edu/bna/species/033doi:10.2173/bna.33>
- Rateau, Patrick. 2000. « Idéologie, représentation sociale et attitude : étude expérimentale de leur hiérarchie ». *Revue internationale de psychologie sociale*, vol. 13, no 1, p. 29-57.
- Squire, Larry R., et Zola, Stuart M. 1998. « Episodic Memory, Semantic Memory, and Amnesia ». *Hippocampus*, vol. 8, p. 205-211
- Tardif, Isabelle. 2008. *Portrait des coûts de santé associés à l'allergie au pollen de l'herbe à poux – année 2005*. Rapport d'enquête produit par la Direction de la santé publique. Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. 92 p.

- Teel, Tara L., Michael J. Manfredo et Holly M. Stinchfield. 2007. « The Need and Theoretical Basis for Exploring Wildlife Values Orientations Cross-Culturally ». *Human Dimension of Wildlife*, vol. 12, p. 297-305.
- Tulving, Endel et Hans Markowitsch. 1998. « Episodic and Declarative Memory: Role of the hippocampus ». *Hippocampus*, vol. 8, p. 198-204.
- Tremblay, Alain. 2000. *Droit constitutionnel : Principes*. Montréal : Thémis. 557 p.
- Tylor, Edward Burnett. 1871. « The science of culture » In T.1 de *Primitive Culture*, Edward Burnett Tylor, p. 1-22. New York: Cambridge University Press.
- Wieser, Stephen, et Heinz Gregor Wieser. 2003. « Event-related brain potentials in memory: correlates of episodic, semantic and implicit memory ». *Clinical Neurophysiology*, vol. 114, p. 1144-1152.
- Zinn, Harry C., Michael J. Manfredo, Daniel J. Decker. 2008. « Human Conditioning to Wildlife : Steps Toward Theory and Research ». *Human Dimensions of Wildlife*, vol. 13, p. 388-399.

BIBLIOGRAPHIE CHAPITRE II

- Alderisio, Kerre A. et Neal De Luca. 1999. « Seasonal Enumeration of Fecal Coliform Bacteria from the Feces of Ring-Billed Gulls (*Larus Delawarensis*) and Canada Geese (*Branta canadensis*) ». *Applied and Environment Microbiology*, vol. 65, no 12, p. 5628-5630
- Ardilly, Pascal. 2006. *Les techniques de sondage*. Paris : Éditions TECHNIP. 675p.
- Belant, Jerrold L. 1997. « Gulls in urban environments: landscape-level management to reduce conflict ». *Landscape and Urban planning*, vol. 38, p. 245-258.
- Belant, Jerrold L., Sheri K. Ickes et Thomas W. Seamans. 1998. « Importance of landfills to urban-nesting Herring and ring-billed gulls ». *Landscape and Urban planning*, vol. 43, p. 11-19.
- Blanc, Nathalie. 2000. *Les animaux et la ville*. Paris : Odile Jacob, 240 p.
- Blanc, Nathalie. 2009. « Environnement naturel et construit : une liaison durable? » In *Écosophies, la philosophie à l'épreuve de l'écologie*. Sous la dir. De Hicham-Stéphane Afeissa, p. 229-244. France : MF, Coll. « Dehors ».

- Blokpoel H. et G. D. Tessier. 1986. « The Ring-billed Gull in Ontario: a review of a new problem species ». *Canadian Wildlife Service – Occasional Paper*, no 57, p.1-34.
- Brousseau, Pierre. Service canadien de la faune, données non publiées, comm. pers.
- Brousseau, Pierre, Josée Lefebvre et Jean-François Giroux. 1996 « Diet of Ring-Billed Gull Chicks in Urban and Non-urban Colonies in Quebec ». *Waterbird Society*, vol. 19, no 1, p. 22-30.
- Cambier, Alain. 2005. *Qu'est-ce qu'une ville?* Paris : Vrin, Coll. « Chemins philosophiques », 126 p.
- Chamard & associés. 2006. *Étude de développement stratégique; Problématique des goélands*. Rapport final. Confidentiel. Montréal. 52 p.
- Gagnon, Caroline. 2007. « Appréciation esthétique des équipements de transport d'énergie (réseaux de pylônes) ». Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 332 p.
- Girdwood, R.W. Anthony, Colin R. Fricker, Donald S. Mundo, C.B. Shedden et Pat Monaghan. 1985. « The incidence and significance of salmonella carriage by gulls (*Larus spp.*) in Scotland ». *Journal of Hygiene*, vol. 95, p. 229-241.
- Hill, Nichola J., Kelly A. Carbery et Elizabeth M. Deane. 2010. « Human-Possum Conflict in Urban Sydney, Australia : Public Perceptions and Implications for Species Management ». *Human Dimensions of Wildlife*, vol. 12, no 2, p. 101-113.
- Jacobs, Maarten. 2006. « The production of mindscapes: A comprehensive theory of landscape experience ». Thèse de doctorat, Wageningen (Pays-Bas), Université de Wageningen, 268 p.
- Jacobs, Maarten. 2009. « Why Do We Like or Dislike Animals? ». *Human Dimensions of Wildlife*, vol. 14, p. 1-11.
- Jolivet, Marcel (sous la dir.). 1992. *Sciences de la nature, Sciences de la culture; Les passeurs de frontières*. Paris : CNRS Éditions, 589p.
- Kinzelman, Julie, Sandra L. McLellan, Ashley Amick, Justine Preedit, Caitlin O. Scopel, Ola Olapade, Steve Gradus, Ajaib Singh et Gerald Sedmak. 2008. « Identification of human enteric pathogens in Gull fèces at Southwestern Lake Michigan bathing beaches ». *Revue canadienne de microbiologie*, vol. 54, no 12, p. 1006-1015.

- Lagrenade M.C. et P. Mousseau. 1981. « Alimentation des poussins de Goélands à bec cerclé de l'Île de la Couvée, Québec ». *Le Naturaliste canadien*, vol.108, p.131-138.
- Larrère, Catherine et Raphaël Larrère. 1997. *Du bon usage de la nature*. Paris : Éditions Flammarion, 355p.
- Latour, Bruno. 2004. *Politiques de la nature*. Paris : Éditions La Découverte, 383p.
- Lévesque, Benoit et Pierre Brousseau. 2003. « Le Goéland à bec cerclé : un risque pour la santé publique? ». *Bulletin d'information en santé environnementale*, vol. 3, no 3, p. 6/18-10/18
- Lévesque, Benoît, Pierre Brousseau, France Bernier, Éric Dewailly et Jean Joly. 2000. « Study of the bacterial content of ring-billed Gull dropping in relation to recreational water quality ». *Water Ressource*, vol. 34, no 4, p. 1089-1096.
- Lévesque, Benoît, Pierre Brousseau, Simard, P. Dewailly, É. Meisels, M. Ramsay, D. Joly, J. 1993. « Impact of the ring-billed Gull (*Larus delawarensis*) on the microbiological quality of recreational water ». *Applied and Environmental Microbiology*, vol. 59, no 4, p. 1228-1230.
- Manfredo, Michael J., et Ashley A. Dayer. 2004. « Concept for Exploring the Social Aspect of Human-Wildlife Conflict in a Global Context ». *Human Dimensions of Wildlife*, vol. 9, p. 317-328.
- Manfredo, Michael J., Tara L. Teel et Alan D. Bright. 2003. « Why are public values toward wildlife changing? » *Human Dimensions of Wildlife*, vol. 8, p. 287-306.
- McCleery, Robert A., Robert B. Ditton, Jane Sell, Roel R. Lopez. 2006. « Understanding and Improving Attitudinal Research on Wildlife Sciences ». *Wildlife Society Bulletin*, vol. 34, no 2, p. 537-541.
- Mousseau, Pierre. 1984. « Établissement du Goéland à bec cerclé, *Larus delawarensis*, au Québec ». *The Canadian Field-Naturalist*, vol. 98, p. 29-37.
- Patenaude-Monette, Martin. 2011. « Caractérisation des habitats d'alimentation du Goéland à bec cerclé dans le Sud du Québec ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada. 69 p.
- Solman, Victor E.F. 1994. « Gulls » In *Prevention and Control of Wildlife Damage*, sous la dir. Hygnstrom, S.E. Timm, R.M. et Larson G.E. p. E49-E52. United States of America : The internet center for wildlife damage management.

- Sperandio, Karine. 2011. « Identification des facteurs mobilisateurs des stratégies de gestion des déchets ménagers mises en œuvre par les collectivités locales ». Thèse de doctorat, Institut national des sciences appliquées de Lyon, 278 p.
- Thiériot, Erika. 2012. « Évaluation de l'efficacité des méthodes d'effarouchement du Goéland à bec cerclé dans les lieux d'enfouissement technique ». Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada. 53 p.
- Zinn, Harry C., Michael J. Manfredo, Daniel J. Decker. 2008. « Human Conditioning to Wildlife : Steps Toward Theory and Research ». *Human Dimensions of Wildlife*, vol. 13, p. 388-399.

BIBLIOGRAPHIE CHAPITRE III

- Bassett, I.J et C.W. Crompton. 1975. « The biology of Canadian weeds 11. *Ambrosia artemisiifolia* L. and *A. psilostachya* DC. ». *Canadian Journal of Plant Science*, vol. 55, p.463-476.
- Billet, Philippe. 2006. « La prise en compte de la faune sauvage dans le cadre des procédures d'aménagement, de gestion et d'occupation de l'espace : réalités d'une apparence juridique ». *Natures Sciences et Sociétés*, vol. 14, p. 13-21.
- Blanc, Nathalie. 2000. *Les animaux et la ville*. Paris: Odile Jacob, 240 p.
- Brisson, Jacques, Patrick Boivin, Bastien Fontaine, Marie Lapointe, Étienne Paradis et Marie-Ève Tousignant. (2008). « La gestion des plantes exotiques envahissantes au Mont-Royal ». Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal, 12 p.
- Catton, William R. et Riley E. Dunlap, 1980. « A New Ecological Paradigm for Post-Exuberant Sociologie ». *American Behavioral Scientist*, vol. 24, p. 15-47.
- Clergeau, Philippe, Jean-Pierre L. Savard, Gwenalle Mennechez et Gilles Falardeau. 1998. « Bird Abundance and Divesity along an Urban-Rural Gradient: A Comparative Study between Two Cities on Different Continents ». *The Condor*, vol. 100, no 3, p. 413-425.
- Clergeau, Philippe. 2007. « Les espèces sauvages dans la ville ». Chap. in *Une écologie du paysage urbain*, p. 63-83. Rennes : Éditions Apogée.
- Communauté métropolitaine de Montréal. 2006. *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*. Montréal. 108 p.

- Croci, Solène, Alain Butet et Philippe Clergeau. 2008. « Does urbanization filter birds on the basis of their biological traits? ». *The Condor*, vol. 110, no 2, p. 223-240.
- Decker, Daniel J., Tommy L. Brown et William F. Siemen. 2001. *Human dimension of wildlife management in North America*. Bethesda (Maryland) : The Wildlife Society, 447 p.
- Dunlap, Riley E. 1979. « Environmental Sociology ». *Annual Review of Sociology*, vol. 5, p. 243-273.
- Jollivet, Marcel. 1992. « Un chapitre de l'histoire récente d'une vieille et grande question : les rapports homme-nature ». In *Sciences de la nature, sciences de la société; Les passeurs de frontières*, sous la dir. de Marcel Jollivet, p. 25-39. Paris : CNRS Éditions.
- Lagadeuc, Yvan et Robert Chernokian. 2009. « Les systèmes socio-écologiques : vers une approche spatiale et temporelle ». *Natures, Sciences et Sociétés*, vol. 17, p. 194-196.
- Lapp, Karim. 2005. « La ville, un avenir pour la biodiversité? ». *Écologie et politique*, vol. 30, p. 41-54.
- Liu, Jianguo, Thomas Dietz, Stephen R. Carpenter, Marina Alberti, Carl Folke, Emilio Moran, Alice N. Pell, Peter Deadman, Timothy Kratz, Jane Lubchenco, Elinor Ostrom, Zhiyun Ouyang, William Provencher, Charles L. Redman, Stephen H. Schneider et William W. Taylor. 2007. « Complexity of coupled human and natural systems ». *Science*, vol. 317, no 5844, p. 1513-1516.
- Mol, Arthur P.J. 2006. « From environmental sociologies to environmental sociology? ». *Organization & Environment*, vol. 19, no 1, p. 5-27.
- Observatoire Grand Montréal, 2008. *Tableau de bord; Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*. Montréal. Communauté métropolitaine de Montréal. 19 p.
- Ostrom, Elinor, Marco A. Janssen, John M. Anderies. 2007. « Going beyond panaceas ». *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 104, no 39, p. 15176-15178.
- Pellissier Vincent, Marianne Cohen, Antoine Boulay et Philippe Clergeau. 2012. « Birds are also sensitive to landscape composition and configuration within the city center ». *Landscape and Urban Planning*, vol. 104, p. 181-188.
- Picon, Bernard. 2007. « Sociologie et sciences de la nature : expériences de recherche et perspectives critiques ». In *Environnement et sciences sociales*;

Les défis de l'interdisciplinarité, sous la dir. de Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt, p. 15-29. Saint-Nicolas (Qué.) : Les Presses de l'Université Laval.

SCF, données non publiées

Tardif, Isabelle. 2008. *Portrait des coûts de santé associés à l'allergie au pollen de l'herbe à poux – année 2005*. Rapport d'enquête produit par la Direction de la santé publique. Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. 92 p.

Vaillancourt, Jean-Guy, Bertrand Perron et Benoit Jacques. 1999. « La sociologie de l'environnement de Frederick H. Buttel et de Riley E. Dunlap ». Chap. in *Les sciences sociales de l'environnement*, p. 172-192. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.

Walker, Brian, Crawford Stanley Holling, Stephen R. Carpenter et Ann Kinzig. 2004. « Resilience, Adaptability and Transformability in Social-ecological Systems ». *Ecology and Society*, vol. 9, no 2, article 5. [En ligne]: <http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art5>